

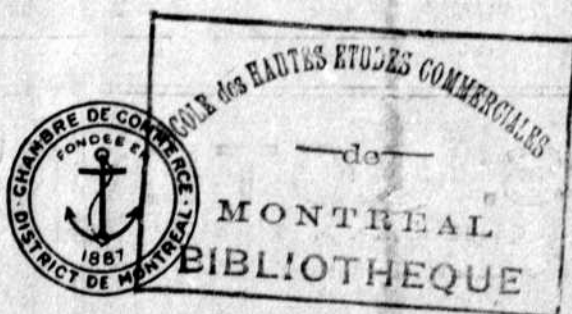
19e ANNÉE

✓
F
FEVRIER 1918

Bulletin mensuel

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE



SOMMAIRE

NOUVEL EXERCICE: DISCOURS DE M. LE PRESIDENT

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

**COMMISSION DE L'INDUSTRIE FORESTIERE: L'INTERVENTION
DU MARCHAND GÉNÉRAL DANS LE COMMERCE DU BOIS**

RAPPORT SUR L'ÉCOLE TECHNIQUE

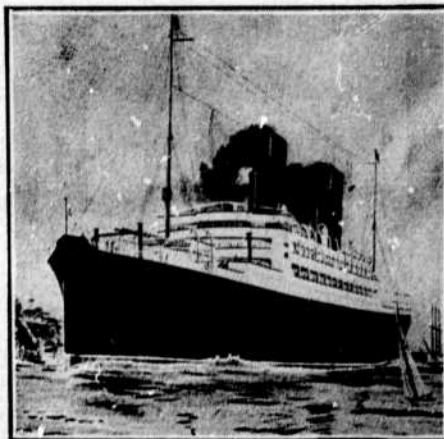
PROCES-VERBAUX

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

LIGNE

Service
DE
Londres et Southampton
à
Québec et Montréal

The Cunard S.S. Co., Ltd.
LIVERPOOL, Pier Head.
LONDRES, 51 Bishopgate, E.C.
29 Coekspur St. S. W.
PARIS, 37 Boul. des Capucins.



Le nouveau navire "Andania".

CUNARD

Canadien
DE
Montréal à
Londres via Falmouth

Jules Hone, Travel Agencies
9 Boul. St-Laurent, Montréal

The Robert Reford, Co.,
Montréal, Toronto, Québec,
St-Jean, N.B., Portland, Me
Halifax, N.E.

JOS. COTÉ

Québec, P.Q.

Importateur et exportateur de

Tabac en feuille et articles de
Fumeurs

BISCUITS
CONFISERIES
Empaquetage de Fantaisie. CHOCOLAT
EPICERIES, Etc.



Bureau et magasin de gros :
188, rue Saint-Paul, Québec

WHITE STAR-DOMINION LINE

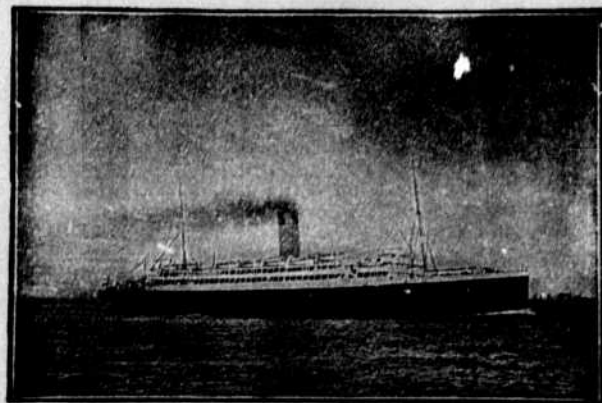
LES PLUS GRANDS NAVIRES VENANT A MONTREAL

MONTREAL — QUEBEC — LIVERPOOL

SERVICE RAPIDE D'ANGLETERRE ET DE FRANCE

Billets de connaissance circulaires de Paris, Le Havre, Lyon, Charente, Bordeaux, etc., et de la Suisse.

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigérateurs et de chambres ventilées. Billets de connaissance distribués par tous les agents de chemins de fer. On obtient tous les renseignements en s'adressant aux agents de chemins de fer ou aux agents locaux de la compagnie.



FRET—Hernu Perron et Cie, 95 rue des Marais, Paris; H. Genstal et fils, Le Havre; R. Malroud et Cie, Lyon; A. Gognet, Charente; Th. Mayer et Cie, Bordeaux; M. Obersteg et Cie, Bâle.

PASSAGERS—Nicholas Martin, 9 rue Scribe, Paris; A. Le-Pont-A. Le Niece, Cherbourg.

JULES HONE TRAVEL AGENCIES, 9 boul. St-Laurent.

W. M. MACPHERSON, 53 rue Dalhousie, Québec.

J. W. WILKINSON, 1008 Edifice Banque Royale, Toronto.
WHITE STAR-DOMINION LINE, Edifice McGill, c. McGill et Notre-Dame, Montréal.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1917-18

PRESIDENT

M. J.-E.-C. DAOUST, architecte, du bureau Gauthier & Daoust, 180 rue St-Jacques.

1er VICE-PRESIDENT

M. JOSEPH QUINTAL, négociant en grain, 59, rue St-Pierre.

TRESORIER

M. RODOLPHE BEDARD, L. I. C., comptable expert, Edifice Shaughnessy, 137 McGill.

2ème VICE-PRESIDENT

M. ALFRED LAMBERT, manufacturier de chaussures, 16, rue Notre-Dame Ouest.

SECRETARE

M. LEON LORRAIN, 76 rue St-Gabriel.

AVOCATS CONSEILS

M. Edouard Fabre-Surveyer, C.R., 160 St-Jacques.

M. Léon Garneau, C.R., 56 rue Notre-Dame Ouest

M. Edmond Brossard, C.R., 38 St-Jacques.

CONSEIL D'ARBITRAGE

MM. J. E. C. Daoust, H. Laporte, Joseph Contant, C. H. Catelli, Isaie Préfontaine, O. S. Perrault, Frédérick C. Larivière, Armand Chaput, A. E. Labelle, Adéiard Fortier, Frank Pausé, Ludger Gravel.

CONSEILLERS

MM. Cabana, J.-N., gérant-général "La Sauvegarde, 92 Notre-Dame E. Cédillot, Wilfrid, M.F.P., agronome, La Tortue, Co., 6e Laprairie. Couvrette, Eugène, de Couvrette & Sauriol, 114 rue St-Paul Est. Daoust, Joseph, de Daoust, Lalonde & Cie, 49 square Victoria. DeLorme, Wilfrid, marchand de cuir, 224 rue St-Paul Ouest. Desi rats, Eugène, marchand d'orn d'église, 21, rue Notre-Dame Ouest. Ethier, Joseph, de Laporte, Martin & Cie, 554 rue St-Paul Ouest. Frigon, A.-P., de St-Cyr, Gonthier & Frigon, 103 rue St-Fra-Xavier. Gagné, Léon, Jr., de la Rockland Lumber Co., Edifice de "La Patrie." Grothé, Raoul, O., de L.-O. Grothé & Cie, 550 boul. St-J Jrent.

MM. Jeannotte, Alfred, de L.-H. Hébert & Cie, 33 rue St-Paul Est. Joubert, Paul, gér. Lamontagne Limitée, 332, Notre-Dame Ouest. Labrecque, J.-O., marchand de charbon, 141 rue Wolfe. Lavallée, A.-S., marchand de chaussures, 101 boul. St-Laurent. Prud'homme, Alexandre, marchand de fer, 10 rue de Brescoles. Racine, C.-E., courtier de douane, 121 Edifice du Board of Trade. Rolland, Emile, de l'Imprimerie Moderne, 39 rue Dowd. Roy, Alfred, ingénieur civil, 72, rue Notre-Dame Est. Saucier, J.-H. Paul, rep. de commerce, 39 boul. St-Joseph, Ouest. Wayland, W.-A., gér., de la Cie des Frais Funéraires, 143, Ste-Catherine Est.

AUTRES MEMBR ES DU CONSEIL

1.—Anciens présidents:

MM. H. Laporte, de Laporte, Martin & Cie, 554, rue St-Paul Ouest. Joseph Contant, pharmacien, 231, rue Notre-Dame Est. L.-E. Geoffrion, financier, 254, rue Laguchetière Ouest. H.-A.-A. Brault, ancien négociant, 528 rue Davaard, Outremont. Damase Masson, ancien négociant, Richelieu, P. Q. C.-H. Catelli, ancien industriel, 626 ave de l'Hôtel de Ville. Isaie Préfontaine, financier, 425 Transportation Bldg. O.-S. Perrault, sec. de l'Imperial Tobacco, 300 rue St-Antoine.

MM. Frédéric C. Larivière, march.-quincaillier, 911 boul. St-Laurent. Armand Chaput, de L. Chaput, Fils & Cie., 3 rue de Brescoles. le général A.-E. Labelle St-Lawrence Flour Mills, 1110, rue Notre-Dame Ouest. Adéiard Fortier, de la Montreal Dairy Co., 290 ave Papineau. Frank Pausé, marchand de bois, 236 avenue Greene. Ludger Gravel, négociant, 26 place Jacques-Cartier.

2.—Anciens vice-présidents et trésoriers.

Hon. Alph. Racine, 70, rue St-Paul Ouest. MM. Ubald Garand, 48, rue Notre-Dame Ouest. S.-D. Joubert, 358, rue Notre-Dame Ouest. J.-A.-E. Gauvin, 550, rue Ste-Catherine Est.

MM. Joseph Fortier, 210, rue Notre-Dame Ouest. J.-E.-A. Lanctôt, 212 boul. St-Laurent. Geo. Gonthier, 103 rue St-Fra-Xavier. Jos. Filatrault, 422, boul. St-Laurent.

Vérificateurs:

MM. Henri Desrochers et A. O. Chalfour.

Membre d'honneur de la Chambre:—Sir Lomer Gouin, K. C. M. G.

COMMISSIONS DE LA CHAMBRE POUR 1917-18

Le président et le secrétaire font partie ex-officio de toutes les commissions.

Affaires municipales.—M. J. N. CABANA, président; MM. Alfred Lambert, Isaie Préfontaine, Adéiard Fortier, J.-O. Labrecque, Alfred Roy, A.-A. Labrecque, Dr J.-C. Pelsant, O.-S. Perrault, S. D. Vallières, G. Normand, Wilfrid DeLorme, Paul Joubert.

Agriculture et colonisation.—M. ADELARD FORTIER, président; Wilfrid Cédillot, L.-M. Cornallier, Etienne Blanchard, Dr T.-A. Brisson, Charles Langlois, Arthur Vallancourt, Hector L. Déry, S. Oulmet, A. Roy, P. Fortier.

Cuir et peaux.—M. JOS. DAOUST, président; MM. Alfred Lambert, A. Corbell, A.-S. Lavallée, Wilfrid DeLorme, Paul Joubert.

Enseignement technique et commercial.—M. EDOUARD MONT-PÉTIT, président; MM. F.-C. Larivière, Frank Pausé, Geo. Gonthier, Jos. Fortier, J.-V. Desaulniers.

Epiceries et produits alimentaires.—M. JOS. ETHIER, président; MM. Armand Chaput, J.-M. Wilson, Z. Hébert, Nap. Gendreau, Eugène Couvrette, J.-D. Boileau.

Expansion du commerce.—M. J. N. CABANA, président; MM. Alfred Lambert, C.-H. Catelli, le général Labelle, O.-S. Perrault, Adéiard Fortier, Frank Pausé, Raoul O. Grothé.

Expositions et musées.—M. C.-H. CATELLI, président; MM. le général Labelle, le Dr Bournival, J.-A. Beaudry.

Finances.—M. JOS. QUINTAL, président, MM. Rodolphe Bedard, Ludger Gravel, Jos. Fortier, Joseph Filatrault, Eugène Desmarais, J.-H. Paul Saucier, Frank Pausé.

Immeuble.—M. FRANK PAUSÉ, président; MM. Ludger Gravel, Jos. Quintal, A.-P. Frigon, C.-E. Vidécaire, W.-A. Wayland.

Législation.—L'HON. N. PERODEAU, président; MM. Alfred Lambert, Ed. Fabre-Surveyer, C.R., Léon Garneau, C.R., Edmond Brossard, C.R.

Industrie minière et forestière.—M. FRANK FAUZE président; MM. Léon Gagné, Rod. Tourville, J.-A. Laferté, J.-T. Armand, J.-T.-E. Patenaude, J. P. Dupuis.

Neuveautés.—M. J.-F. LOISEL, président; MM. Jos. Filatrault, J.-O. Garsau, J.-N. Dupuis, J.-P. Gervais, L. C. de Tonnancour, l'hon. A. Racine, C.-B. Martin.

Produits chimiques.—M. J.-G.-A. FILION, président; MM. Joseph Contant, Hector Fortier, J.-A.-D. Godbout, Arthur Décary, Henri Lanctôt.

Quincaillerie et métaux.—M. ALEX. PRUD'HOMME, président; MM. Ludger Gravel, F.-C. Larivière, Alfred Jeannotte, Arthur Léger, John Durand, Alfred Barrette.

Réception.—M. LE GENERAL LABELLE, président; MM. R. Bédard, Emile Rolland, Léon Gagné, Raoul O. Grothé, Arthur Gaboury, Eug. Desmarais, O.-S. Perrault.

Transports, postes, télégraphes, téléphones, douanes.—M. C.-H. CATELLI, président; MM. Adéiard Fortier, C.-E. Racine, Léon Gagné, W.-I. Gear, Frank Pausé.

Voyageurs de Commerce.—M. J. H. PAUL SAUCIER, président; MM. Roméo Brossard, H. Godbout, J. F. Loisel, G. Normand, C. M. Esbitaille, R. Grothé.

**Le confort,
l'élégance,
la durée,**

se trouvent réunis dans la
chaussure

"DAISY"

à trépointe Goodyear pour
hommes

En vente chez tous les principaux
marchands du Canada

Manufacturée par

Dufresne & Galipault Ltée



EXIGEZ la marque "ALLIGATOR"

quand vous achetez

DES

**Malles, Sacs de voyage,
Harnais, etc.**

Cette marque est la garantie d'une
qualité supérieure. Les marchandises
"Alligator" donnent un meilleur service,
une plus longue durée et elles ne coûtent
pas plus cher que les autres.

Lamontagne Limitée.

BLOC BALHORA.
RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL. Can

TÉL Est 1118

Domielle: Est 2384

355 RUE PROVIDENCE

JOS. LAURIER

Ingénieur sanitaire, expert en
chauffage, ventilation etc.

Spécialités:

Plomberie

Chauffage

Couverture

Métaux

415, Rue ONTARIO Est

Montréal

**SWEET
CAPORAL**
TRADE MARK
MILD & EXTRA FINE
10
Finney Bros
NEW YORK, N.Y.

**FUMEZ LES
CIGARETTES
SWEET CAPORAL**
elles sont d'une pureté
absolue.



D et F

Par l'emploi exclusif des graines D et F,
M. F. S. Watson, de Lachine, P.Q., a,
l'an dernier, remporté 55 premiers prix.

Ayez votre jardin primé l'été prochain

Catalogue gratis sur demande.

DUPUY & FERGUSON
83, Place JACQUES-CARTIER,
MONTREAL

**Un
Jardin
de
Prix**

C'est une grande
satisfaction de
cultiver, dans son
jardin, des légu-
mes et des fleurs
qui peuvent être
exhibés dans les
concours de cul-
ture maraichère
et d'horticulture.
Vous atteindrez
ce but en semant
les **GRAINES de
HAUTE QUALI-
TE**

CHEMIN DE FER

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS

Gare Bonaventure Union

Changement d'horaires
A PARTIR DE DIMANCHE 27 JANVIER
1918

De cette date les trains partiront de
Montréal aux heures suivantes:

8.20 A.—EXPRESS MARITIME, tous
M. les jours, pour Lévis, Québec,
(via le traversier), Rivière du
Loup, Mont-Joli, Campbellton,
Moncton, St-Jean, Truro, Hal-
ifax et Pictou.

3.55 P.—EXPRESS LOCAL, tous les
M. jours, excepté le dimanche,
pour St-Hyacinthe, Drum-
mondville et Nicolet.

6.40 P.—OCEAN LIMITED, tous les
M. jours, excepté le samedi, pour
Lévis, Québec (via le traver-
sier), Rivière du Loup, Mont-
Joli, Campbellton, Moncton,
St-Jean, Halifax et les Syd-
neys, avec correspondance
pour Terrebonne.

Les express locaux No. 45 et 46, entre
Québec et Montréal, via le pont de Qué-
bec, ont supprimés.

Bureau des
Billets en
Ville.

Edifice Transportation, 151,
rue St-Jacques. Téléphone Main
5700; gare Bonaventure, Hôtel
Windsor et 9 Boulevard Saint-
Laurent.

W. A. BAKER, C.R.

AVOCAT

Tél. Main 1762 58, rue ST-JACQUES

Sir P. E. Leblanc KCMG Alfred Forest LLM
Edmond Brossard, C.R. Arthur Lalonde, LL.B.
F. G. Coffin, LL.B.

**Leblanc, Brossard,
Forest, Lalonde
& Coffin**

AVOCATS

55, RUE SAINT-JACQUES
Edifice du "Crédit Foncier"

Tél. Main 5494-5495

Adresse télégraphique "Blansard"

Tél. Main 3369

Edouard Fabre-Surveyer

Avocat-Conseil de la Chambre de commerce
de l'étude de

ATWATER, SURVEYER & BOND,
Avocats et procureurs

160, rue ST-JACQUES, MONTREAL

BERARD & FILS

AVOCATS

EDIFICE DULUTH 50, NOTRE-DAME
MONTREAL

L. P. BERARD C.R.,
CH. H. BERARD L.L.L. TEL. M. 4881

Maurice Dugas, L.L.L.

AVOCAT

30, rue St-Jacques Tél. Main 769

Résidence 2466 Ave du Parc
Tél. Rockland 2459

Tél. Main 1859

Léandre Bélanger Adrien Bélanger

Bélanger et Bélanger

NOTAIRES, COMPTABLES
et COMMISSAIRES

Prêts sur hypothèques, Achats de Créances,
Règlement de successions

50, rue ST-JACQUES, MONTREAL

R. FARIBAUT

NOTAIRE

Successeur de Leclerc & Faribault
50, RUE ST-JACQUES

Tél. Main 678 MONTREAL

Argent à prêter sur hypothèque

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et courtiers

48, rue Notre-Dame ouest MONTREAL

Près de la Place d'Armes

TÉL. MAIN 3240

DE GASPE BEAUBIEN

INGENIEUR-CONSEIL

Cahiers de charges, plans et devis

Ch. 18 Edifice Assurance Royale
2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tél. Main 4702

Tél. St-Louis 431

ROY & TOUPIN

INGENIEURS CIVILS

Plans, devis, cahiers de charges: Aqueducs,
système d'égouts, système d'éclairage, pavages,
Installations hydro-électriques, ponts, mes-
sages, rapports financiers.

75, rue NOTRE-DAME EST, MONTREAL

Tél. St-Louis 3925

S. A. BAULNE

INGENIEUR CIVIL

Professeur à l'École Polytechnique

Arpentage, plans, devis, cahiers de charges, etc.,
pour toutes constructions de ponts, aqueducs,
égouts, pouvoirs d'eau, constructions métalliques,
etc.

1294, rue ST-HUBERT, MONTREAL

Arthur Surveyer & Cie

INGENIEURS-CONSEILS

Expertises, Levés de Plans, Estimations
et Projets

Rapports techniques et financiers

Bureau principal: 374 COTE BEAVER HALL

Téléphone: Uptown 2898

MONTREAL

INGENIEURS - ARPENDEURS

ARCHITECTES

Vincent, Girouard,

& Vincent

76 RUE ST-GABRIEL

Edifice Chambre de commerce

Aqueducs — Chemins — Subdivi-
sions — Bornage — Brevets d'in-
venteur — Evaluations.

Tél. Main 1168

INVENTIONS

Enregistrées aux Etats-Unis
Protégées dans tous les pays
Informations gratuites

PIGEON, PIGEON & DAVIS

18 années d'expérience

M. René A. Pigeon, licencié aux Etats-Unis
et membre étranger de l'Institut des
Agents de Brevets de Londres, Angleterre.

EDIFICE POWER, Ch. 525-526,
83 rue CRAIG OUEST

Tél. Main 3025

MONTREAL

**BREVETS
D'INVENTION**

En tous pays. Demandez le GUIDE DE
L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

WILLIAM C. LINTON,

Solliciteur et expert.

MARION et MARION,

364 rue Université, Montréal.

angle rue Ste-Catherine. Phone: Up 6474

Tél. Main 6089

J. B. D. Légaré

Courtier et promoteur

46, rue NOTRE-DAME Ouest MONTREAL

Joseph Fortier LIMITEE

FABRICANTS—PAPETIERS

Livres de comptabilité; formules en magasin et
sur commande. Fourniture pour chancellerie.

ATELIER DE TYPOGRAPHIE

REGLURE ET RELIURE

GAUFRAGE RELIEF ET CAMEE

Angle Notre-Dame et St-Pierre

MONTREAL

Tél. Bell Main 444. Tél. Bell Main 448.

Main 5180

Arthur C. O'Donoghue

COURTIER D'ASSURANCES

35 rue St-Jacques, MONTREAL

QUINQUINOL

POUDRE ENGRAISSIVE
(CONDITION)

du Dr. Z. DUFRESNE, M.V.

Pour
Chevaux,
Bestiaux,
Moutons,
Porcs,
Chiens,
Voailles, etc.



Est employée avec grand succès dans la plupart des maladies et pour faciliter la mue et rendre le poil plus soyeux.

Quinquinol Stock Food Co.

111 rue St-Timothée,

KNRG.
Montréal

Actif:
\$500,000.

Assurance:
\$5,000,000.

La Provinciale

ASSURANCE - VIE

Bureau Principal: 211 rue McGill, MONTREAL

La Provinciale Vie est la seule compagnie qui fait une spécialité de protéger ses assurés contre la maladie, les accidents et le risque de mort. Agents demandés pour la ville et la campagne.



BY APPOINTMENT TO
H.M. KING GEORGE V.

WHITE HORSE Scotch

Superbe
arôme,
doux au
goût, déli-
cieux en
tout.



(Fondée en 1885)

ARTICLES RELIGIEUX, artistiques et pratiques. ENCADREMENT.
LIVRES RELIGIEUX. Musique et chant grégorien. KF-LIURE.
ARTICLES DE CLASSE. Dessein. Globes, Cartes murales. MUSEES.
LIVRES DE CLASSE: français, anglais, latin, grecs. SAYNETTES ET DRAMES.
ARTICLES DE FANTAISIE. Maroquinerie. Décorations. Statuettes. Cartes postales. Albums. Jeux. Jouets.
LIVRES CANADIENS ET FRANÇAIS: Littérature. Histoire. Romans. Economie sociale. Théâtre. Sciences. Art: Métiere, Manuels. Guides.
ARTICLES DE BUREAU. Meubles. Livres perpétuels. IMPRESSION.
TAPISSERIES. Papiers peints, reliefs et vitraux. Rideaux à ressorts. Moulures.

LIBRAIRIE GRANGER Frères, LIMITEE
Place d'Armes et rue Notre-Dame O, Montreal

BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

DU DISTRICT DE MONTREAL

Directeur: LÉON LORRAIN

Abonnement — Un an: \$1.00
Le numéro:10

MONTREAL, FEVRIER 1918

Le service gracieux du *Bulletin* est
fait à tous les membres de la Chambre.

Nouvel exercice: Discours de M. le président

A la séance générale annuelle, le jeudi 14 février 1918, M. J.-E.-C. Daoust, réélu président de la Chambre de commerce, a prononcé le discours suivant:

Messieurs,

Au début de mon second terme de présidence, mon premier devoir, c'est de vous remercier. Je remercie de tout coeur ceux qui m'ont généreusement prêté leur concours pendant le dernier terme, et je remercie très cordialement les membres de la Chambre de commerce, qui ont bien voulu me faire l'honneur de me réélire à la présidence de notre institution. Ce témoignage d'estime, que j'apprécie vivement, m'impose des devoirs dont je connais l'importance et l'étendue, et que je m'engage à remplir fidèlement grâce à la bienveillante coopération de mes collègues de l'exécutif, des conseillers et de tous les membres.

L'année qui vient de se terminer a été, pour la Chambre de commerce, une période de travail ardu et de préparation méthodique, et nous avons lieu d'espérer que les résultats de notre action, pour n'être pas tous immédiats, n'en seront pas moins très appréciables.

Parmi les nombreuses questions qui ont retenu l'attention du Conseil et fait l'objet d'études souvent longues de la part des commissions, il en est qui ont reçu leur solution, certaines qui sont encore pendantes; d'autres au sujet desquelles la Chambre de commerce a vu ses recommandations rejetées par les pouvoirs publics. Nous allons passer en revue, le plus brièvement possible, quelques-unes de ces questions. Celles qui sont encore devant les commissions feront, pendant le terme qui commence, l'objet de rapports sur lesquels vous serez appelés à vous prononcer.

REORGANISATION DES COMMISSIONS

L'un de nos premiers soins, au début du terme écoulé, ce fut de réorganiser les commissions de la Chambre de commerce, dont une a disparu et dont quelques-unes et quelques autres se sont fusionnées en vue d'un meilleur fonctionnement. Enfin nous avons créé un Comité d'initiative et nous avons pu constater tout de suite qu'il répondait à un besoin.

LE MODE D'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Tous les membres de la Chambre connaissent le projet de la Chambre de commerce, dont le texte a été inséré dans le *Bulletin* et personne n'ignore le nouveau mode d'administration que la Législature établira à Montréal.

De prime abord, c'est plutôt la dissemblance entre les deux modes qui apparaît; mais à la réflexion, on en voit bientôt la similitude.

Le nouveau mode conserve la représentation par quartiers, favorisée par la Chambre de commerce. Il est vrai que celle-ci recommandait l'élection par les propriétaires des membres de la commission des finances, tandis que la Législature crée une commission qui ne sera pas élective; mais veuillez remarquer que, dans les deux cas, les administrateurs de la Ville ne sont pas choisis par le corps électoral tout entier,—et c'est là le point essentiel.

L'ORGANISATION AGRICOLE

Il me fait plaisir de rappeler l'activité de notre commission d'agriculture, qui n'a cessé d'étudier les moyens les plus efficaces en vue de perfectionner l'organisation agricole de la province de Québec et d'augmenter la production des vivres.

La commission a conclu à l'établissement d'un système de crédit agricole, d'un bureau de propagande agricole à Montréal et d'une petite ferme modèle dans chaque comté, et elle a soumis un plan d'organisation agricole et suggéré divers moyens d'action.

Ces trois projets ne se sont pas encore réalisés, mais ces questions, qui ne peuvent évidemment pas recevoir une solution immédiate, restent à l'étude. En attendant, le budget de l'Agriculture a été augmenté, et plusieurs manifestations qui se sont produites au cours de l'année dernière témoignent d'une rénovation agricole qui rendra sans doute possibles plusieurs initiatives heureuses dans ce domaine.

Le développement de la production agricole est en même temps rendu nécessaire et plus facile par la situation

actuelle. La rareté et la cherté universelles des vivres imposent comme premier devoir à tous les pays de produire le plus possible de substances alimentaires, et précisément cette rareté et cette cherté protègent pour plusieurs années à venir le producteur contre tout avilissement des prix.

LE COMMERCE DU BOIS

La commission de l'industrie forestière a fait au conseil des rapports documentés sur la demande mondiale du bois de toutes sortes et sur les perspectives d'après-guerre. Avec l'assentiment du conseil, cette commission s'est efforcée de développer la production dans la province de Québec en mettant au courant de la situation toutes les Chambres de commerce, et en recommandant personnellement aux marchands tenant magasin général dans les régions boisées de faire abattre l'hiver par les colons et cultivateurs le bois le plus accessible et de l'acheter en vue de le revendre aux commerçants des centres.

On augure des résultats permanents de cette opportune initiative.

RAPPORT DE LA MISSION CANADIENNE

L'important rapport de la mission économique canadienne en Grande-Bretagne, en France et en Italie, dont la plupart d'entre vous possèdent un exemplaire, demeure à l'étude. Il contient de précieux renseignements en vue de la reprise d'après-guerre, et plusieurs commissions de la Chambre de commerce y trouveront une documentation de tout premier ordre.

TRANSPORTS

Souvent consulté par la Commission des chemins de fer, par le Canadian Car Service Bureau et par la Canadian Freight Association le conseil de la Chambre de commerce a étudié et adopté plusieurs rapports et recommandations de notre commission des transports sur les questions de tarif, de messageries, d'expédition, d'emballage, de surestaries, etc.

IMPORTATION DES VINS ET LIQUEURS

Le 24 décembre 1917, le Gouvernement fédéral interdisait par arrêté ministériel l'entrée au Canada de tous vins et liqueurs passé le 31 janvier 1918.

Or, étant donné l'irrégularité des services transatlantiques, l'application de cet arrêté était de nature à nuire sérieusement aux importateurs qui ne pouvaient recevoir après le 31 janvier des vins et liqueurs commandés, parfois, depuis cinq ou six mois et plus.

Devant les représentations qui lui étaient faites par la Chambre de commerce et d'autres intéressés, le Gouvernement a bien voulu modifier son arrêté et permettre l'importation des vins et liqueurs achetés avant le 24 décembre 1917 et expédiés le ou avant le 31 janvier.

L'OLE OMARGARINE

Je désire rappeler que le 3 mars dernier, sur la recommandation du comité d'initiative, le conseil de la Chambre de commerce pria le Gouvernement du Canada de sus-

pendre durant la guerre la loi imposant une amende de \$400. à ceux qui fabriquent ou vendent de la margarine au Canada, et d'exercer un contrôle absolu sur la fabrication, la vente et le prix de ce produit.

Malgré une vive opposition, le Gouvernement se rendit à cette demande qui lui était faite aussi par d'autres groupes.

LES VENTES EN BLOC

L'article 1569 a du Code civil, ayant trait à la vente de marchandises en bloc, porte la définition suivante: "... soit que la vente ou le transport englobe la totalité ou à peu près de ce fonds de commerce..."

Grâce à l'imprécision de cette définition, un cédant de mauvaise foi peut éluder la loi en disposant de la totalité de ses marchandises au moyen de ventes partielles faites à plusieurs acheteurs soit en même temps, soit successivement. Sur la recommandation de notre commission de législation, la Chambre de commerce a prié le Gouvernement de la province de Québec de vouloir bien amender la loi de manière à accorder aux créanciers une plus grande protection,—et elle a soumis le projet d'un texte qui, croyons-nous, offrirait des garanties suffisantes.

LABORATOIRE DE CHIMIE INDUSTRIELLE

Des commissions de la Chambre de commerce recherchaient depuis longtemps, à la demande du conseil, le moyen d'établir à Montréal un laboratoire de chimie industrielle. On n'a pas oublié tout le temps et tout le dévouement que le regretté Paul Saucier a donnés à l'étude de cette question.

Nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que l'Ecole polytechnique, aidée du concours de plusieurs membres de la Chambre de commerce, a créé, en même temps qu'un cours de chimie industrielle, un laboratoire où les manufacturiers pourront soumettre les problèmes intéressant cette branche de la science.

COURS D'EBENISTERIE

Afin de parfaire l'organisation de l'enseignement pratique à Montréal, le conseil, sur le rapport de la commission de l'enseignement technique et commercial, pria, le 14 novembre dernier, le gouvernement de la province de Québec de favoriser l'établissement à l'Ecole technique d'un cours d'ébénisterie.

Nous avons le plaisir d'annoncer aujourd'hui que le projet est en très bonne voie.

L'ILE SAINTE-HELENE

Les Canada Steamship Lines Ltd. demandaient l'an dernier à l'administration municipale la concession exclusive pour dix ans d'un service de bateaux entre la Ville et l'Île Ste-Hélène à certaines conditions qui parurent inacceptables au conseil de la Chambre de commerce. Aussi celui-ci adopta-t-il, le 6 juin, le rapport de la commission des affaires municipales priant l'administration de la Ville de ne pas accorder cette concession, qui "constituerait l'aliénation d'une propriété municipale en empêchant l'accès libre et gratuit."

Les administrateurs de la Ville de Montréal rejetèrent, sous le savez, les offres des Canada Steamship Lines.

LE COMMERCE FRANCO-CANADIEN

L'article VIII de la convention de commerce entre le Canada et la France exige que, pour bénéficier des avantages tarifaires stipulés dans cette convention, "les produits originaires de France, d'Algérie, des colonies et possessions françaises et des pays de protectorat de l'Indo-Chine devront être transportés sans transbordement d'un port de ces territoires ou d'un port d'un territoire jouissant du tarif préférentiel ou du tarif intermédiaire dans un port maritime fluvial du Canada." La même restriction frappe nos importations d'Italie, de Belgique et des Pays-Bas.

Or, comme en temps de guerre nos relations directes avec l'Europe sont difficiles, la Chambre de commerce — sur la recommandation de la commission des transports — pria le 4 avril dernier le gouvernement du Canada de suspendre temporairement, pour les articles d'origine française, belge, hollandaise et italienne bénéficiant du tarif intermédiaire, l'obligation de l'expédition en droiture.

Cette dérogation eut été de nature à favoriser nos importations de France et d'Italie et à faciliter ainsi le change de ces deux Alliées de l'Empire britannique. C'est pourquoi nous regrettons qu'en réponse à cette demande, que nous considérons raisonnable, M. le sous-ministre du Commerce ait jugé à propos de déclarer que si les produits mentionnés dans cette convention ne sont pas importés directement, le tarif le plus élevé prévaudra; que ce tarif sera payé par le consommateur et qu'on a besoin de l'argent pour continuer la guerre, et qu'en conséquence "il n'est pas considéré que ce soit un temps opportun pour apporter des modifications à cette convention."

NOS EXPORTATIONS

AU LENDEMAIN DE LA PAIX

Comme, au lendemain de la signature de la paix, il y aura une demande énorme et pressante pour les bateaux marchands, dont l'insuffisance se fera d'autant plus sentir que le commerce mondial reprendra son cours, — sur la recommandation de la commission des transports, le conseil de la Chambre de commerce a cru expédient, le 31 octobre dernier, de prier le Gouvernement du Canada de considérer s'il ne serait pas opportun qu'il se mette immédiatement en rapport avec l'Amirauté britannique en vue de conclure avec elle une entente ayant pour objet de mettre à la disposition des exportateurs canadiens, au retour en Europe, des vaisseaux qui rapatrieront nos soldats.

TRIBUNAUX DE COMMERCE

L'intervention des juges de la Cour supérieure dans l'application de la Loi du service militaire a engorgé les tribunaux jusqu'à causer de graves préjudices au commerce. Et ce fait nouveau est venu aggraver un état de choses qui existait et dont on se plaignait depuis longtemps. Il y a longtemps, en effet, que, pour obvier aux inconvénients de l'encombrement des tribunaux et afin d'offrir une solution plus rapide aux litiges commerciaux,

la Chambre de commerce a proposé l'établissement de tribunaux de commerce, sur le modèle de ceux qui fonctionnent dans certains pays mais adaptés à nos besoins particuliers.

Nous avons le plaisir d'annoncer aujourd'hui que la question sera traitée cette année par un spécialiste devant la Chambre de commerce, et que nous avons bon espoir de vous soumettre, au cours de ce terme, un projet défini.

LES CAUSERIES DE LA CHAMBRE

Nous avons eu le plaisir d'entendre, l'année dernière, M. J.-A. Paulhus qui, le 18 avril, nous a parlé de l'histoire et de l'importance des pêcheries; M. G.-C. Piché, chef du Service forestier de la province de Québec, qui nous a entretenus de nos industries forestières, et M. Emile Miller, qui nous a donné un aperçu des ressources économiques de la province de Québec.

Ces causeries instructives ont été très goûtées. C'est pourquoi nous espérons vous faire entendre, cette année encore, quelques conférenciers qui traiteront de questions économiques.

NOTRE BULLETIN

Je désire attirer votre attention, Messieurs, sur le Bulletin mensuel de la Chambre de commerce qui publie, outre les procès-verbaux du conseil et les rapports des commissions, des articles sur l'actualité économique, des offres et des demandes de marchandises et un accusé de réception contenant la liste des publications qui sont tenues à votre disposition dans la salle de lecture.

LES MORTS DE L'ANNEE

Pendant le terme qui vient de finir, la Chambre de commerce a eu à déplorer la perte de seize de ses membres: M. J.-H. Paul Saucier, l'un des plus dévoués de nos conseillers; M. L.-J.-A. Surveyer, qui rendit jadis, en tant que trésorier, de grands services à la Chambre de commerce; MM. Erasme Barsalou, Ernest Bélanger, F.-X. Bilodeau, Thomas Côté, J.-H. Crevier, Arthur Desroches, Armand Doin, J.-A. Dupuis, J.-U. Emard, O.-N. Fréchette, Rémi Gohier, Théodule Lessard, C. Mariotti, Jos. Paquette.

LA SITUATION

Le commerce canadien continue d'augmenter rapidement. Il a atteint en 1917 une balance favorable de \$542,296,000, ce qui constitue un record puisqu'en 1916 il accusait une balance de \$324,980,000, et que ce chiffre était alors sans précédent. L'année qui a immédiatement précédé la guerre, nous avions une balance adverse d'environ un quart de milliard.

La hausse des prix entre pour une bonne part dans l'augmentation du commerce canadien; mais il y a eu aussi un accroissement considérable dans le volume de nos exportations. Nos exportations d'objets manufacturés, qui se sont chiffrés à \$682,521,000, en 1917, représentent treize fois la valeur des exportations de même nature en 1913. En cette année d'avant-guerre, ces exportations entraient pour 12.4 pour 100 dans le total de nos exportations; elles y figuraient l'an dernier pour 44 pour 100. En revanche,

les céréales, qui formaient les 47 pour 100 de nos exportations en 1913 n'en étaient plus en 1917 que les 34 pour 100. Nos exportations agricoles ont atteint en 1917 deux fois et demie la valeur à laquelle elles se chiffraient en 1913.

On se rendra un compte assez exact de l'influence de la guerre sur le commerce canadien en constatant, par le petit tableau suivant, l'augmentation pour cent de nos exportations, depuis 1913, dans les six branches de la production canadienne:

Mines	30%
Pêcheries	40%
Forêts	24%
Industrie animale	233%
Agriculture	155%
Industrie manufacturière	1163%

Il est facile de commenter ce tableau. Il accuse une énorme augmentation des exportations d'objets fabriqués, et un accroissement important dans nos expéditions de produits animaux et agricoles. Sans doute, ce développement du commerce canadien a eu une heureuse influence sur les recettes brutes des chemins de fer, qui se sont chiffrées en 1917 à \$254,740,000, contre \$234,417,000 en 1916 et \$184,218,000 en 1915; sans doute, cette augmentation de nos exportations a fait affluer l'or au pays, et cet afflux se traduit par une augmentation dans les dépôts aux banques, dont le chiffre est passé, de 1916 à 1917, de \$1,537,463,000 à \$1,833,923,000. Mais on ne se rendrait pas un compte exact de la situation, si l'on perdait de vue que l'énorme augmentation de nos exportations d'objets fabriqués et l'accroissement de nos expéditions de produits agricoles et animaux sont, pour une large part, attribuables à l'état de guerre qui a transformé en consommateurs des millions de producteurs, qui a augmenté la demande en restreignant l'offre, qui a rendu nécessaire une gigantesque fabrication de munitions, qui a éliminé la concurrence d'une notable partie du monde.

Donc, si la situation actuelle demeure prospère, l'avenir reste incertain.

L'AVENIR

Le monde économique, bouleversé depuis près de quatre ans, tend à reprendre son équilibre. Les pays qui ont vu leurs sources d'approvisionnement se fermer, cherchent à se pourvoir ailleurs. Et, pareillement, les pays qui ne trouvent plus à écouler leurs produits dans les contrées qui les absorbaient avant la guerre, cherchent de nouveaux marchés. Et tous sont aiguillonnés par la plus impérieuse nécessité.

Déjà, dans les pays les moins touchés par la guerre, une sorte d'équilibre commence à s'établir. Il s'est produit l'an dernier, dans les Amériques, un fait très important, et qui pourra avoir une grande influence sur l'avenir économique de notre pays. Pour la première fois, en 1917,

l'Europe, qui occupait la première place comme fournisseur de marchandises de toute sorte aux Etats-Unis, s'est laissé dépasser par l'Amérique du Sud. Les exportations de l'Argentine aux Etats-Unis (laines et cuirs principalement) ont augmenté de plus de \$100,000,000.; celles du Chili (nitrate de soude, cuivre, étain) ont atteint \$113,750,000, soit une augmentation de 350 pour 100 sur 1914; celles du Brésil (café, cuirs, caoutchouc, manganèse) accusent sur 1914 un accroissement de 51 millions. Les importations totales de l'Amérique méridionale ont augmenté de 147 pour 100 depuis 1914.

Ce développement du commerce sud-américain, qui comporte un développement parallèle des moyens de production et de transport et des possibilités d'achat, nous fait voir quels avantages ces pays progressifs offrent au commerce canadien. D'autre part, nous pouvons déjà prévoir approximativement les immenses besoins des pays alliés qui, à la signature de la paix, réclameront une satisfaction immédiate. Or, nul ne peut prévoir quand finira le conflit mondial. Il est donc à propos de méditer la formule qui a cours en France: "Prenons garde d'être surpris par la paix comme nous l'avons été par la guerre."

Nous avons à accomplir une oeuvre de préparation, et chacun doit apporter sa part d'efforts. L'oeuvre est immense, je le sais; mais je sais aussi que les bonnes volontés sont grandes. Il suffit de les grouper afin que tous les efforts réunis obtiennent les plus grands résultats. Et ce groupement existe, Messieurs: cette coopérative de préparation économique, c'est la Chambre de commerce du district de Montréal.

Messieurs les conseillers, je suis heureux de vous offrir mes sincères félicitations à l'occasion de votre élection au conseil de la Chambre de commerce. Les membres de la Chambre vous ont donné, en vous désignant à ces importantes fonctions, une marque de confiance dont vous vous montrerez dignes en toutes circonstances, j'en ai la ferme conviction.

Messieurs les officiers, conseillers et membres de la Chambre de commerce du district de Montréal, je compte sur votre collaboration la plus active, et je vous offre en retour mon dévouement le plus entier.

Messieurs les journalistes, je vous remercie de ce que vous avez fait pendant le terme écoulé, et je ne doute pas que vous voudrez bien continuer d'exposer fidèlement au public les projets et les oeuvres de la Chambre de commerce.

En terminant, je désire remercier vivement MM. les vérificateurs de la comptabilité de la Chambre et les scrutateurs de l'élection des conseillers; les membres qui ont bien voulu se rendre récemment en délégation à Québec à propos des réformes dans l'administration municipale; M. le secrétaire, M. le trésorier adjoint et Mlle Germain, dont le dévouement aux intérêts de la Chambre de commerce est au-dessus de tout éloge.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

J'ai l'honneur de faire rapport à la Chambre de commerce que le secrétariat a déployé une grande activité pendant l'exercice 1917-1918.

Le secrétariat assure la correspondance de la Chambre: il a reçu au cours de l'année 1424 lettres et en a expédié 5,800 sans compter les circulaires, envois de comptes, remises d'argent et de quittances. Une bonne partie de la correspondance a trait à des offres et demandes d'articles, venues de tous les pays alliés et neutres. Le secrétariat répond à ces demandes, ainsi qu'à celles des négociants canadiens et étrangers qui s'adressent à la Chambre pour obtenir des renseignements commerciaux exigeant parfois des recherches assez longues. Il s'efforce ainsi d'effectuer, entre négociants canadiens ou entre commerçants canadiens et étrangers des mises en rapports mutuellement avantageuses.

Au secrétariat incombe la convocation et la préparation des séances de la Chambre, du conseil et des commissions, la constitution des dossiers, la rédaction des procès-verbaux et de tous les documents de la Chambre de commerce. Le secrétariat est aussi chargé de donner suite aux délibérations des commissions, aux décisions de la Chambre de commerce et du conseil et aux instructions de l'exécutif. Il communique aux intéressés les vœux formulés, les rapports adoptés et les résolutions votées par la Chambre ou le conseil.

Le secrétariat de la Chambre de commerce se tient au courant de la législation fédérale et provinciale susceptible d'intéresser le commerce, l'industrie, la finance ou les transports; et il se documente sur les faits, projets et manifestations du monde économique en pleine évolution: il y est puissamment aidé par les périodiques commerciaux, industriels et financiers de plusieurs pays, dont une quinzaine de publications avec lesquelles il s'est assuré l'échange au cours du dernier exercice. Ces journaux et revues, dont il est accusé réception dans notre *Bulletin Mensuel*, sont mis à la disposition des membres de la Chambre de commerce dans la salle de lecture. Le *Bulletin Mensuel*, dont le service gracieux est fait à tous les membres de la Chambre de commerce, les tient au courant, non seulement des œuvres de la Chambre, mais encore des faits les plus importants de l'actualité économique, au pays et à l'étranger; il contient en outre une rubrique "L'offre et la demande", où le lecteur peut trouver des sources d'approvisionnement ou de nouveaux débouchés.

Le secrétariat de la Chambre de commerce délivre, après enquête, des certificats d'origine aux exportateurs qui en font la demande; et communique aux intéressés les noms et adresses de ceux qui, sous un numéro d'ordre, font des offres ou des demandes dans le *Weekly Bulletin* du ministère du Commerce.

Les activités du secrétariat sont si variées qu'il serait impossible de les énumérer toutes; il suffira de rappeler que le personnel du secrétariat, d'autant plus dévoué qu'il est plus restreint, se tient à l'entière disposition des mem-

bres de la Chambre de commerce à qui il rend avec empressement tous les services qu'il lui est possible de leur rendre.

Le secrétaire:

LEON LORRAIN.

L'Intervention du marchand général dans le commerce du bois

La commission de l'industrie forestière a l'honneur de faire rapport au conseil que, pour donner suite à l'autorisation qu'elle a reçue le 5 décembre dernier de la Chambre de commerce de faire une campagne pour une plus grande production, elle a adressé aux marchands tenant magasin général dans les régions boisées de la province une circulaire dans laquelle elle leur donne une idée de la demande actuelle et de la gigantesque demande future, et les prie d'engager tous ceux qui sont en état de le faire à couper tous les bois à leur portée, qu'ils pourront échanger contre des marchandises ou bien vendre aux marchands généraux, lesquels trouveront sans doute avantage à traiter ultérieurement avec les commerçants de bois des centres.

La commission de l'industrie forestière désire profiter de cette occasion pour prier la Chambre de commerce de faire connaître d'abord certaines méthodes qui lui paraissent défectueuses, ensuite certaines autres méthodes d'exploitation qu'elle croit propres à développer la production et à stimuler le commerce des bois dans la province de Québec, à côté des grandes exploitations qui sont en pleine activité.

1.—Certains procédés d'usage courant sont de nature à entraver la production:

(a) Le producteur demande généralement au commerçant quelle sorte de bois il désire, ce qui le contraint parfois à aller couper au loin et à grands frais certaines essences, —alors qu'il devrait offrir le bois vendable qu'il aurait pu recueillir plus économiquement.

(b) Le producteur demande au commerçant de fixer le prix auquel il achètera son bois, —alors qu'il devrait lui-même faire ses prix pour les essences et la quantité qu'il offre.

(c) Le producteur demande parfois au commerçant combien il lui avancera avant qu'il se mette à l'oeuvre, —alors qu'il devrait obtenir un crédit qu'il pourrait toucher dès les premières livraisons.

2.—CONSIDÉRANT que le marchand général a tout intérêt à échanger ses marchandises contre des bois vendables, en faisant un profit licite;

CONSIDÉRANT que le marchand général trouverait son avantage dans le développement de sa région et qu'il doit par conséquent participer à la mise en valeur de toutes les essences qui se trouvent dans le voisinage le plus immédiat;

CONSIDÉRANT que l'énormité de la demande rend la surproduction impossible, que les prix actuels du marché

sont avantageux et que l'exportation offrira, dans un avenir plus ou moins prochain, des débouchés presque illimités;

CONSIDERANT que le bûcheron, qui ne traite qu'avec les agents des grandes compagnies qui lui commandent des essences déterminées et en fixent eux-mêmes les prix, a besoin d'être informé qu'il pourrait vendre aussi le bois qui se trouve le plus à sa portée et qu'il pourrait recueillir plus économiquement et sans causer de détériorations à la forêt;

La commission de l'industrie forestière a l'honneur de faire observer:

Que le marchand tenant magasin général dans les régions boisées de la province de Québec est l'intermédiaire tout désigné entre le bûcheron et le commerçant de bois des centres; que c'est à lui qu'il appartient de faciliter la sortie des forêts environnantes des produits spéciaux de sa région, et de les faire connaître et de contribuer à leur écoulement sur le marché.

Le président de la commission:

FRANK PAUZE.

16 janvier 1918.

Rapport sur l'Ecole Technique

M. Ludger Gravel, représentant la Chambre de commerce dans le conseil d'administration de l'Ecole technique, a fait au conseil de la Chambre de commerce — séance du mercredi 16 janvier 1918 — le rapport suivant:

Montréal, 9 janvier 1918.

Monsieur le Président,

Désigné le 16 octobre 1917 pour représenter la Chambre du District de Montréal, dans la Corporation de l'Ecole Technique, j'ai l'honneur de vous adresser un rapport succinct sur la situation actuelle de cette Institution.

Le développement de cette Ecole s'accroît d'année en année, les effectifs augmentent régulièrement à chaque rentrée et des progrès sont accomplis dans toutes les branches de l'enseignement.

Pour l'année scolaire 1917-1918, le nombre des élèves des cours du jour a atteint 250, dont 155 français et 95 anglais. Pour les cours du soir, le nombre des élèves a été environ 600: français et anglais en nombre égal.

Il est à remarquer que les élèves des cours du soir sont non pas uniquement des jeunes gens, comme cela se voit souvent, mais que l'on y rencontre beaucoup d'hommes d'âge mûr, voir même de vieux ouvriers.

Tous les cours se donnent dans les deux langues et séparément.

Malgré l'organisation complexe due à un enseignement bilingue, à un enseignement théorique et pratique, du jour et du soir, tout fonctionne admirablement.

Les cours du soir les plus suivis sont ceux de mécanique et d'automobile.

Pour ces derniers, l'Ecole a fait construire l'an passé un hall de 6000 pieds carrés, comprenant deux salles de classe avec garage et un atelier d'entretien.

Le temps n'est pas éloigné où d'autres agrandissements s'imposent pour satisfaire à de nouveaux besoins.

Je me permettrais, Monsieur, de faire ici quelques suggestions pour resserrer les liens qui unissent l'Ecole Technique à notre Chambre de Commerce et permettre à celle-ci d'apporter un encouragement plus efficace à une Institution dont nous devons tous être fiers.

J'aimerais à voir les membres de notre Chambre de Commerce assister en plus grand nombre à la distribution des récompenses de fin d'année. Les rapports qui y sont lus, les expositions remarquables des travaux des élèves intéresseraient grandement nos hommes d'affaires.

Je crois aussi que certains prix ou récompenses accordés annuellement par notre Chambre, constitueraient un encouragement précieux pour nos élèves.

Enfin, j'estime qu'en tout temps, mais surtout en fin d'année, Messieurs les Industriels, ayant besoin d'employés ou d'ouvriers devraient, soit directement, soit par l'intermédiaire de leur délégué, faire des offres à l'Ecole Technique et engager de préférence les élèves sortants de cette Ecole.

Tels sont, Monsieur, les points essentiels sur lesquels j'ai cru devoir attirer votre attention, en vertu de la délégation que vous avez bien voulu me confier.

LUDGER GRAVEL.

Délégué de la Chambre de Commerce
au bureau de Direction de l'Ecole
Technique de Montréal.

Séance du conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 9 janvier 1918, sous la présidence de M. J.-E.C. Daoust.

Présents:—MM. Alfred Lambert, V.-P.; Rod. Bédard, trésorier, C.-H. Catelli, Ludger Gravel, Adélarde Fortier, Jos. Ethier, J.-N. Cabana, J.-O. Labrecque, Alex. Prud'homme, Alfred Roy, Raoul Grothé, Emile Rolland G. Normand, L.-M. Cornélius, A.-L. Ghysens, J.-T. Armand, Dr J.-Poissant, S. Ouimet, Lambert de Rocde, Léon Lorrain, secrétaire.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 12 décembre 1917.

Le conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

TRANSPORTS.—Le conseil transmet à la commission des transports une lettre de la General Export Co. New-York, qui demande des renseignements sur le port de Montréal et les ports européens avec lesquels il est en communication.

LE COMMERCE CANADIEN.—Le conseil transmet aussi à la commission des transports une communication de

la Harvard University (Department of Geology and Geography), demandant quelles sont les trois principales importations du Canada, et quelles sont les origines de celles-ci et les destinations de celles-là.

LE REVENU MUNICIPAL.—M. Fitz-James E. Brown soumet un projet de taxation municipale que le conseil transmet à la commission des affaires municipales.

COURS D'EBENISTERIE.—Le conseil adopte le rapport suivant de la commission de l'enseignement technique et commerciale :

CONSIDERANT qu'il existe à l'École polytechnique un cours de décoration des intérieurs, et qu'il serait désirable de compléter ce cours par un cours d'ébénisterie ;

La commission de l'enseignement technique et commercial a l'honneur de proposer à la Chambre de commerce de prier le gouvernement de la province de Québec de voir s'il serait opportun de créer à l'École technique un cours d'ébénisterie.

Le président de la commission :

(Signé) Edouard MONTPETIT.

IMPORTATION DES VINS ET LIQUEURS. —

Après un exposé de la question par M. Jos. Ethier, le conseil formule le vœu suivant :

La Chambre de commerce du district de Montréal a pris connaissance de l'ordre en conseil du Gouvernement fédéral, en date du 24 décembre 1917, prohibant l'entrée au pays de tous vins et liqueurs après le 31 janvier 1918.

Etant donné l'état de guerre, la rareté des bateaux et l'irrégularité des livraisons transatlantiques, il est pratiquement impossible que le commerce se conforme à cet ordre en conseil sans qu'il en résulte pour lui de graves préjudices.

En conséquence, la Chambre de commerce du district de Montréal prie le Gouvernement du Canada de vouloir bien permettre l'entrée au pays jusqu'au 31 mai 1918 des boissons alcooliques, vins et liqueurs des pays étrangers, pourvu qu'il soit prouvé, à la satisfaction du Gouvernement, que l'importateur en a donné la commande avant le 24 décembre 1917.

IMPORTATION DES VINS.—M. Catelli rappelle que le gouvernement a interdit la fabrication de l'alcool afin d'économiser les céréales et déclare que si cela se comprend, il ne comprend pas en revanche pourquoi on interdit l'importation des vins français et italiens. Cette mesure est injustifiable du point de vue de la tempérance puisqu'il est reconnu que dans les pays où l'on boit du vin, on consomme moins d'alcool. Du point de vue économique, continue M. Catelli, cette mesure est encore moins explicable: le gouvernement a délégué en France et en Italie une mission dans l'objet d'augmenter le commerce du Canada avec ces deux pays, et voilà que maintenant on interdit l'entrée au Canada du principal article d'exportation de ces mêmes pays, et par surcroît l'on suscite des difficultés nouvelles à l'Italie et à la France qui en ont déjà tant pour effectuer leurs opérations de change.

Le conseil en réfère à la commission pour l'expansion du commerce.

LE RELEVEMENT DU TARIF DES CHEMINS DE FER.—M. Prud'homme dit qu'il n'est pas prêt à affirmer que l'augmentation du tarif des chemins de fer n'est pas justifiée, mais qu'il voudrait bien prendre connaissance des délibérations qui ont donné lieu à cette mesure.

Le secrétaire reçoit instructions de se procurer le texte des délibérations de la commission des chemins de fer.

LE CONTROLE DES EMISSIONS. — M. Cabana attire l'attention du conseil sur l'arrêté ministériel aux termes duquel toute émission provinciale, municipale ou particulière est interdite sans l'autorisation préalable de M. le ministre fédéral des finances, et propose — ce qui est unanimement adopté — que le conseil vote des félicitations à sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, à cause de la ferme attitude de protestation qu'il a prise en l'occurrence.

MEETING THE FRENCH CANADIAN HALF-WAY.—M. J.-N. Cabana attire l'attention du conseil sur la causerie faite sous ce titre par M. C.-E.-A. Holmes, le 12 octobre à Montréal et le 27 novembre à Toronto. Cette conférence, dit M. Cabana, mérite d'être répandue; c'est pourquoi je suggérerais que la Chambre de commerce ou un groupe de ses membres en achetât un certain nombre d'exemplaires français, afin de les répandre dans notre province.

Le conseil en réfère à la commission des finances.

TAXES.—M. Adélar Fortier demande s'il a été porté à la connaissance de la Chambre que la ville de Montréal et la Commission centrale des écoles ont l'intention de solliciter auprès de la Législature le droit d'augmenter les taxes? Les propriétaires, ajoute M. Fortier, n'en peuvent payer davantage et je crois qu'il serait bon qu'on le fit savoir au gouvernement.

M. Ludger Gravel regrette l'indifférence des propriétaires pour leurs propres intérêts, ainsi qu'en témoigne le petit nombre d'entre eux qui s'était rendu samedi dernier au Monument national à une réunion ayant précisément pour objet de discuter cette question.

Je suis heureux, ajoute M. Gravel, que la Chambre soit l'auteur d'un projet d'administration municipale d'après lequel les propriétaires auraient une influence prépondérante dans la gestion des affaires de la ville.

La commission des affaires municipales, s'informe M. Lambert, ne s'occupe-t-elle pas de rechercher des nouvelles sources de revenus?

Oui, répond M. Cabana. Mais les membres de la Chambre à qui nous avons demandé des suggestions ne répondent guère. Néanmoins, la commission s'est réunie et, en tant que président, j'ai assisté à trois séances au Bureau des commissaires.

Je crois, dit M. Lambert, que le rétablissement de la taxe dite "des améliorations locales" serait un remède à la situation financière de Montréal.

Je suis de l'avis de M. Fortier, déclare M. Alex. Prud'homme: on ne devrait pas élever la taxe foncière; le taux de 1 pour cent est très bas, il est vrai, mais l'évaluation est surfaite. Tout le mal, conclut M. Prud'homme, vient des annexions faites inconsidérément.

M. Adélarde Fortier demande à la Chambre de vouloir bien s'assurer qu'aucune annexion ne soit faite à Montréal sans que les intérêts des propriétaires soient sauvegardés.

M. le président déclare que la Chambre n'a pas reçu d'avis officiel que les taxes foncières allaient être augmentées.

LE PRIX DES POMMES DE TERRE.—M. Cabana fait remarquer que, d'après une information donnée par la *Gazette* du 7 janvier, M. Hanna a déclaré qu'en raison de l'abondance des approvisionnements, le prix des pommes de terre serait maintenu et peut-être diminué.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES. — MM. William C. Linton, de la maison "Marion & Marion" et Trefflé Raymond, marchand de bois, sont présentés par M. J.-C. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

Séance du conseil

Le conseil de la Chambre de commerce s'est réuni le mercredi 16 janvier 1918, sous la présidence de M. J.-E.-C. Daoust.

Présents:—MM. Alfred Lambert, 2ème V.-P. Bédard, trésorier, C.-H. Catelli, Frank Pauzé, Ludger Gravel, Jos. Fortier, Jos. Ethier, J.-O. Labrecque, Emile Rolland, Alfred Roy, I.C., L.-M. Cornellier, A. Fyen, A.-L. Ghysens, J.-G.-A. Filion, Léon Trépanier, Théo. Bonin, L.-J. Filion, Lambert de Rhoadé, Léon Lorrain, secrétaire. M. Jos. Quintal, V.-P. s'était fait excuser.

Le conseil approuve le procès-verbal de la séance du 9 janvier.

Le conseil ordonne qu'il soit donné suite à diverses demandes de renseignements.

Sir Lomer Gouin remercie le conseil de ses dédications à cause de son attitude devant l'arrêté ministériel concernant le contrôle des émissions par le ministre des finances du Dominion.

COURS D'EBENISTERIE.—Sir Lomer Gouin accuse réception du rapport de la Chambre à ce sujet et promet d'y apporter toute son attention.

IMPORTATION DES VINS ET LIQUEURS. — Le secrétaire du Gouverneur Général, le secrétaire du ministre des finances et le secrétaire du ministre du Commerce accusent réception du vœu du conseil à ce sujet.

M. Joseph Ethier fait rapport que le gouvernement a modifié son arrêté et qu'il permettra l'entrée au pays des vins et liqueurs qui auront été expédiés de l'étranger jusqu'au 31 janvier 1918.

La Dominion Commercial Travellers' Association informe la Chambre que MM. J.-A. Nadeau et J.-F. Loisel, directeurs de cette association, ont été nommés délégués auprès de la Chambre de commerce.

LE RELEVEMENT DU TARIF DES CHEMINS DE FER.—La commission des chemins de fer du Canada communique à la Chambre le texte des délibérations qui ont eu pour résultat l'augmentation générale des tarifs.

L'ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL. — M. Ludger Gravel, délégué de la Chambre de commerce auprès du conseil d'administration de l'Ecole technique, fait sur cette institution un rapport pour lequel M. le président le félicite vivement, et dont le texte sera inséré dans le **BULLETIN**.

L'INTERVENTION DU MARCHAND GENERAL DANS LE COMMERCE DU BOIS.—La commission de l'industrie forestière soumet sur ce sujet un rapport qui est adopté après discussion et qui sera publié dans le **BULLETIN**.

La commission, explique M. Pauzé, a adressé des circulaires aux marchands généraux des régions boisées de la province. Nous en recevons des réponses qui exigent une exposition complète de notre point de vue; c'est pourquoi la commission l'a exposé dans le rapport dont vous venez d'entendre la lecture. En somme, ajoute M. Pauzé, les grandes exploitations ne demandent que certaines espèces de bois et la commission croit qu'il faudrait mettre en valeur toutes les essences.

La difficulté que je prévois, dit M. Gravel, c'est que le marchand général ne veut pas ou ne peut pas toujours avancer l'argent nécessaire.

Ne serait-il pas bon, demande M. Lambert, que le chef forestier fasse un classement par régions, au point de vue des essences? Il faut, dit M. Lambert, que le marchand général sache quelles essences et quelles dimensions réclame le marché.

J'ai moi-même fait ce genre de commerce à la campagne, rapporte M. Corneillier, et je crois que la suggestion contenue dans le rapport est juste. Il se perd énormément de bois vendable. Il faudrait que les marchands de campagne engagent les cultivateurs et les colons à utiliser tout le bois à leur portée. Il n'est pas nécessaire que ceux-ci s'informent de ce que réclame la demande; qu'ils coupent le bois qu'ils ont, qu'ils le classent et, quand ils en auront des quantités suffisantes, ils trouveront facilement à le vendre.

La demande est telle, ajoute M. Pauzé, qu'on peut tout vendre à un bon prix. Que le colon ou le cultivateur récolte le bois qui est le plus à sa portée, c'est celui qui le paiera le mieux. Que le marchand général ajoute à son commerce les produits forestiers de sa région.

Il faut d'énormes quantités de bois de chauffage pour l'an prochain, dit M. J.-O. Labrecque; les marchands généraux ont donc tout avantage à constituer des stocks.

Le rapport de la commission de l'industrie forestière est unanimement adopté.

LE RAPPORT DES OPERATIONS DE L'ANNEE.—Sur proposition de M. Frank Pauzé, qui explique qu'à la séance générale annuelle, M. le président et M. le trésorier feront un exposé complet de la situation, propose et fait adopter par le conseil, que le secrétaire soit dispensé des prescriptions de l'art. 42 des Statuts de la Chambre de commerce qui prévoit la publication, huit jours avant l'assemblée annuelle, d'un rapport des opérations de l'année écoulée.

LA CULTURE DU BLE.—M. Cornellier fait observer que le Gouvernement fédéral a mis 400,000 bois-

seaux de blé de semence à la disposition de la province de Québec. Comme c'est la région de Montréal qui produit le plus gros volume à l'acre, bien que ce soit l'une de celles où l'on cultive le moins de blé, il serait bon d'aviser aux moyens de faire attribuer à notre région 200,000 boisseaux. Je crois, ajoute M. Cornellier, que nous aurions dans le district de Montréal d'aussi bons résultats que ceux que l'on obtient dans l'Ontario; et ce serait très heureux, car il nous faudrait une récolte de 12 millions de boisseaux pour nos besoins locaux.

CONDOLEANCES.—Sur proposition de M. Alfred Lambert, le conseil exprime ses vives sympathies à l'occasion du décès de Madame Veuve Honoré Mercier, mère de M. le ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries.

Sur proposition de M. J.-O. Labrecque, le conseil passe une résolution de condoléances à l'occasion de la mort de M. Thomas Côté, de son vivant, commissaire de la Ville de Montréal et membre de la Chambre de commerce.

Et la séance est levée.

Séance générale spéciale de la mise en nomination

La Chambre de commerce a tenu, le mercredi 23 janvier 1918, sa séance générale spéciale de la mise en nomination des candidats à l'exécutif et au conseil pour l'exercice 1918-1919.

Présents:—MM. J.-E.-C. Daoust, président; Alfred Lambert, 2ème vice-président; Rod. Bédard, trésorier; Ludger Gravel, Adélaré Fortier, Alex. Prud'homme, Emile Rolland, Raoul Grothé, Alfred Roy, Alfred Colas, L.-M. Cornellier, L.-N. Veilleux, Dr T.-A. Brisson, Henri Viau, J.-B.-A. Lanctôt, J.-A. Laferté, Deus A. Courchaine, Avila Dufort, Noé Leclair, A.-A. Labrecque, H. Chandler, A. Fyen, Ant. Lamontagne, J.-P. Gervais, Pierre Rolland, Alex. Charette, C.-H. Lavalée, C.R.; E.-P. Paradis, L.-C. de Tonnancour, J.-N.-R. Cousineau, Horace D. Desloges, Jos. Mercure, J.-O. Pinault, Lambert de Roode, Edouard LeBel, Théo. Bonin, René Lessard, A.-L. Ghysens, Léo Doyon, S. Ouimet, J.-A. Marier, A.-E. Neveu, Geo. Millen, Dalbé Viau, J.-G.-A. Filion, Léon Lorrain, secrétaire.

M. Wilfrid DeLorme s'était fait excuser.

Le secrétaire donne lecture de l'avis de convocation et des articles des Statuts de la Chambre de commerce relatifs aux élections.

Le secrétaire dépose le relevé des présences des membres de l'exécutif et du conseil aux réunions de la Chambre, du conseil et des commissions.

IMPORTATION DES VINS ET LIQUEURS. — En réponse au voeu exprimé par le conseil de la Chambre de commerce, l'hon. M. Rowell, président du Conseil des Ministres, informe le secrétaire que le Gouvernement a amendé l'arrêté relatif à cette question en permettant que

les spiritueux achetés avant le 24 décembre 1917, soient importés au Canada passé le 31 janvier 1918, pourvu qu'ils aient été expédiés le ou avant le 31 janvier 1918.

RAPPORT DU TRESORIER.—M. le président rappelle qu'à la séance générale spéciale du 24 janvier 1917, M. Ludger Gravel, l'ancien président, exprima le désir que le trésorier fit son rapport à cette assemblée de la mise en nomination. Je suis heureux, ajoute M. le président, que, grâce à son dévouement, M. le trésorier soit en état de faire aujourd'hui même son rapport sur les opérations de la Chambre de commerce.

M. Rodolphe Bédard, trésorier, prend la parole. Je regrette, dit-il, de ne pouvoir vous présenter un plus beau rapport. Mais, en faisant tous les retranchements compatibles avec le bon fonctionnement de la Chambre, nous n'avons pu boucler le budget. La diminution du revenu à l'article des loyers a augmenté le déficit, qui existait déjà depuis plusieurs années, et dont l'accumulation a rendu nécessaire, au cours du dernier exercice, la négociation d'un emprunt de \$15,000, avec le produit duquel la Chambre a acquitté l'hypothèque de \$9,000, qui restait sur le prix d'achat de l'immeuble. Comme le budget se solde par un déficit, la Chambre absorbe graduellement son capital, ajoute M. Bédard; il importe donc que la nouvelle administration, qui sera élue ces jours prochains, trouve des sources de revenus qui mettent la Chambre de commerce en mesure d'accomplir toute son oeuvre. La Chambre possède une vaste propriété dont une partie est improductive; il conviendrait de la mettre tout entière en valeur. Il a été question d'augmenter le chiffre de la contribution annuelle, conclut M. Bédard, mais je ne crois pas que cette mesure soit opportune en ce moment-ci.

M. le trésorier soumet le rapport financier de l'exercice 1917-1918.

Bien que le budget limpide qui vient de nous être soumis n'exige pas de commentaires, remarque M. Alfred Lambert, qu'il me soit permis de faire observer qu'il est impossible de continuer ainsi à absorber le capital. Or, comme il est impossible de réduire les dépenses, il est nécessaire d'augmenter les revenus. Il faudra donc trouver de nouvelles ressources, et nous comptons sur la bonne volonté des membres, dussons-nous même porter à \$10 le chiffre de la contribution annuelle.

Le rapport financier est adopté unanimement.

ELECTION DE M. LE PRESIDENT (sous la présidence de M. Gravel).

M. J.-E.-C. DAOUST est proposé de nouveau à la charge de président par MM. Isaie Préfontaine, Général A.-E. Labelle, C.-H. Catelli, Frédéric C. Larivière, L.-E. Geoffrion, Adélaré Fortier, S.-D. Joubert, Ludger Gravel, Frank Pauzé, Jos. Contant, Joseph Fortier, P.-E. Joubert, Hon. J.-M. Wilson, E.-W. Villeneuve, Joseph Ainey, A. Berthiaume, L.-C. de Tonnancour, A.-P. Lespérance, Zéph. Hébert, N. Pérodeau, Beaudry-Leman, J. Filiatrault, E. Daoust, Pierre Leduc, O. Baillargeon, J.-B.-A. Lanctôt, Jean Taché, J.-E. Pelletier, Fortunat Monette, H. Godin, Paul E. Mercier, F.-E. Fontaine, Patrick Dubée, Joseph Versailles, J.-P. Boulais, Théo. Marol.

Aucune autre proposition n'étant faite, le candidat est déclaré réélu président de la Chambre pour l'année 1918-1919.

M. le président remercie vivement les membres qui lui ont fait l'honneur de l'élire pour un second terme et promet son dévouement le plus entier en échange de leur précieux concours.

ELECTION DU 1er VICE-PRESIDENT

M. JOSEPH QUINTAL est proposé de nouveau comme candidat à ce poste par MM. Isaie Préfontaine, Général A.-E. Labelle, Zéph. Hébert, N. Pérodeau, C.-H. Catelli, S.-D. Joubert, P.-E. Joubert, L.-E. Geoffrion, Adélar Fortier, Jos. Contant, Joseph Fortier, Frédéric C. Larivière, J.-M. Wilson, E.-W. Villeneuve, Joseph Ainey, Ludger Gravel, Frank Pauzé, J.-B.-A. Lanctôt, Patrick Dubée, O. Baillargeon, A. Berthiaume, L.-C. de Tonnancour, A.-P. Lespérance, Beaudry-Leman, J.-E. Pelletier, J. Filiatrault, Pierre Leduc, Fortunat Monette, H. Godin, Paul E. Mercier, F.-E. Fontaine, Joseph Versailles, J.-F. Boulais, E. Daoust, Jean Taché, Théo. Marot.

Aucune autre proposition n'étant faite, le candidat est déclaré réélu 1er vice-président de la Chambre pour l'année 1918-1919.

ELECTION DU 2ème VICE-PRESIDENT

M. ALFRED LAMBERT est proposé de nouveau à ce poste par MM. Isaie Préfontaine, Zéph. Hébert, Général A.-E. Labelle, C.-H. Catelli, S.-D. Joubert, P. E. Joubert, N. Pérodeau, Adélar Fortier, Jos. Contant, L.-E. Geoffrion, Frédéric C. Larivière, J.-M. Wilson, Frank Pauzé, E.-W. Villeneuve, Joseph Ainey, Ludger Gravel, J.-B.-A. Lanctôt, A. Berthiaume, L.-C. de Tonnancour, Jean Taché, Patrick Dubée, O. Baillargeon, A.-P. Lespérance, Beaudry-Leman, Joseph Fortier, J.-E. Pelletier, E. Daoust, Fortunat Monette, J. Filiatrault, Théo. Marot, H. Godin, Paul E. Mercier, F.-E. Fontaine, Joseph Versailles, J.-F. Boulais, Pierre Leduc.

Aucune autre proposition n'étant faite, le candidat est déclaré réélu 2ème vice-président de la Chambre pour l'année 1918-1919.

ELECTION DU TRESORIER

M. RODOLPHE BEDARD est proposé de nouveau comme candidat à ce poste par MM. C.-H. Catelli, Zéph. Hébert, Général A.-E. Labelle, Frédéric C. Larivière, S.-D. Joubert, P.-E. Joubert, N. Pérodeau, Adélar Fortier, Jos. Contant, L.-E. Geoffrion, Joseph Fortier, J.-M. Wilson, E.-W. Villeneuve, Joseph Ainey, Ludger Gravel, Frank Pauzé, Patrick Dubée, J.-B.-A. Lanctôt, Jean Taché, A. Berthiaume, L.-C. de Tonnancour, Paul E. Mercier, O. Baillargeon Isaie Préfontaine, A.-P. Lespérance, Beaudry-Leman, E. Daoust, Pierre Leduc, J.-E. Pelletier, Fortunat Monette, H. Godin, F.-E. Fontaine, Joseph Versailles, J.-F. Boulais, J. Filiatrault, Théo. Marot.

Aucune autre proposition n'étant faite, le candidat est déclaré réélu Trésorier de la Chambre pour l'année 1918-1919.

ELECTION DU SECRETAIRE

M. LEON LORRAIN est proposé de nouveau comme candidat à ce poste par MM. Isaie Préfontaine, Général A.-E. Labelle, Zéph. Hébert, O.-S. Perrault, N. Pérodeau, C.-H. Catelli, S.-D. Joubert, P.-E. Joubert, L. E. Geoffrion, J. M. Wilson, Adélar Fortier, Jos. Contant, Frédéric C. Larivière, J.-B.-A. Lanctôt, Jean Taché, E.-W. Villeneuve, Joseph Ainey, Ludger Gravel, Frank Pauzé, Patrick Dubée, A. Berthiaume, L.-C. de Tonnancour, A.-P. Lespérance, O. Baillargeon, Beaudry-Leman, Pierre Leduc, Joseph Fortier, J.-E. Pelletier, Fortunat Monette, J. Filiatrault, H. Godin, Paul E. Mercier, F.-E. Fontaine, Théo. Marot, Joseph Versailles, J.-F. Boulais, E. Daoust.

Aucune autre proposition n'étant faite, le candidat est déclaré réélu Secrétaire de la Chambre pour l'année 1918-1919.

ELECTION DES ANCIENS PRESIDENTS, VICE-PRESIDENTS ET TRESORIER.

Il est proposé par MM. A. Fyen, Alfred Roy, I.C., A. Prud'homme, L.-M. Cornellier.

Que les anciens présidents:—L'Hon. H. Laporte, MM. Joseph Contant, L.-E. Geoffrion, H.-A.-A. Brault, C.-H. Catelli, Isaie Préfontaine, Damase Masson, O.-S. Perrault, Frédéric C. Larivière, Armand Chaput, le Général Labelle, Adélar Fortier, Frank Pauzé, Ludger Gravel;

Les anciens vice-présidents:—L'Hon. Alphonse Racine, MM. Ubald Garand, S.-D. Joubert, J.-A.-E. Gauvin;

et les anciens Trésoriers:—MM. J.-E.-A. Lanctôt, Joseph Fortier, Georges Gonthier et Joseph Filiatrault soient réélus, en groupe, membres du conseil de cette Chambre pour l'année 1918-1919, ainsi que MM. Edouard Fabre-Surveyer, C.R., Léon Garneau, C.R., et Edmond Brössard, C.R., avocats-conseils.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ARBITRAGE DE LA CHAMBRE POUR L'ANNEE 1918-1919.

Il est proposé par MM. A. Fyen, Alfred Roy, I.C., Joseph Fortier, A. Prud'homme, L.-M. Cornellier.

Que MM. J.-E.-C. Daoust, Ludger Gravel, Frank Pauzé, le Général Labelle, Adélar Fortier, H. Laporte, Joseph Contant, C.-H. Catelli, Isaie Préfontaine, O.-S. Perrault, Frédéric C. Larivière, Armand Chaput soient réélus membres du Conseil d'arbitrage de cette Chambre pour l'année 1918-1919.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CANDIDATS AU CONSEIL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

M. Cabana, J.-N., gérant "La Sauvegarde", présenté par MM. Adél. Fortier, Adrien E. Neveu, Rod. Bédard, A.-A. Labrecque.

M. Cédilot Wilfrid, M.P.P., agronome, présenté par MM. Adél. Fortier, Avila Dufort, Dr T.-A. Brisson, A.-A. Labrecque.

M. Cornellier L.-M., marchand, présenté par MM. Noé Leclaire, Adél. Fortier, J. Filiatrault, Avila Dufort.

M. Daoust Joseph, de Daoust, Lalonde & Cie Ltée, manufacturier et tanneur, présenté par MM. L.-N. Veilleux, J.-P. Gervais, J.-P. Rolland, Alfred Colas.

M. DeLorme Wilfrid, marchand de cuir en gros, présenté par MM. Adél. Fortier, J.-R. A. Lanctôt, C.-H. Catelli, Noé Leclaire.

M. Desmarais Eugène, march. d'orn. d'église, présenté par MM. Rodolphe Bédard, R.-O. Grothé, Adél. Fortier, J. B.-A. Lanctôt.

M. Dupuis J.-P., marchand de bois, présenté par MM. Deus A. Courchaine, L.-N. Veilleux, J.-P. Gervais, L.-C. de Tonnancour.

M. Gervais J.-P., marchand de nouveautés, présenté par MM. Adél. Fortier, Ludger Gravel, L.-C. de Tonnancour, J. Filiatrault, J.-E.-C. Daoust, J. Daoust, J.-P. Rolland, C.-H. Lavallée.

M. Grothé Raoul O., de L.-O. Grothé & Cie Ltée, présenté par MM. Adél. Fortier, J.-B.-A. Lanctôt, Noé Leclaire, Avila Dufort.

M. Joubert Paul E., présenté par MM. Adél. Fortier, A. Fyen, Dr T.-A. Brisson, Noé Leclaire.

M. Labelle H.-P., marchand de meubles, présenté par MM. Avila Dufort, H. Chandler, Adrien E. Neveu, Ant. Lamontagne.

M. Labrecque J.-O., marchand de charbon, présenté par MM. Adél. Fortier, E. Rolland, Deus A. Courchaine, Rod. Bédard.

M. Laferté, J.-A., marchand de bois, présenté par MM. J.-B.-A. Lanctôt, J.-P. Gervais, Dr T.-A. Brisson, Alf. Colas.

M. Leduc Pierre, pharmacien, présenté par MM. Adél. Fortier, A. Fyen, Rodolphe Bédard, R.-O. Grothé.

M. Loisel J.-F., gérant Greenshields Limited, présenté par MM. C.-H. Catelli, Adél. Fortier, Ludger Gravel, J.-E.-C. Daoust.

M. Paulhus J.-A., gérant D. Hatton Co, présenté par MM. Adél. Fortier, A. Fyen, C.-H. Catelli, R.-O. Grothé.

M. Pellerin J.-H.-E., de Labrecque & Pellerin, présenté par Ludger Gravel, A. Fyen, Adél. Fortier, J.-E.-C. Daoust.

M. Pelletier, J.-E., The Solex Company Ltd, présenté par MM. Rod. Bédard, J.-B.-A. Lanctôt, R.-O. Grothé, Avila Dufort.

M. Prud'homme Alexandre, ferronneries en gros, présenté par MM. Adél. Fortier, Adrien E. Neveu, Avila Dufort, A.-A. Labrecque.

M. Racine C.-E., courtier en douane, présenté par MM. Adél. Fortier, Rod. Bédard, J. Filiatrault, C.-H. Catelli, Ant. Lamontagne.

M. Rolland Emile, Prés. "J.-B. Rolland & Fils" et de l'Imprimerie Moderne, présenté par MM. Rod. Bédard, Alfred Colas, C.-H. Lavallée, Adél. Fortier, J. Filiatrault.

M. Roy Alfred, ingénieur-civil, présenté par MM. Adél. Fortier, A. Fyen, Ludger Gravel, E. Rolland.

M. Tétrault Napoléon, manufacturier de chaussures, présenté par MM. Adrien E. Neveu, Ed. Gernaey, J.-N.-R. Cousineau, Dr T.-A. Brisson.

M. Trépanier Léon, journaliste "La Patrie", présenté par MM. Adél. Fortier, H. Chandler, J. Filiatrault, Rod. Bédard, Ant. Lamontagne.

M. Vaillancourt Arthur, march. de prov. en gros, présenté par MM. J.-P. Rolland, J.-E.-C. Daoust, Dr T.-A. Brisson, L. N. Veilleux.

M. Valiquette T. Théo., march. de cigares et tabac, présenté par MM. J.-B.-A. Lanctôt, J.-P. Gervais, Ludger Gravel, Dr T.-A. Brisson, L.-C. de Tonnancour.

M. Veilleux L.-N., rep. "Federal Paper Co. Ltd", présenté par MM. C.-H. Lavallée, Ed. Gernaey, J.-N.-R. Cousineau, Ludger Gravel.

Plus de vingt candidatures étant présentées, il y aura scrutin secret, suivant les règlements, jusqu'au lundi 11 février.

Chacun des candidats mis en nomination recevra un avis officiel de la proposition de son nom et au cas où quelques-uns d'entre eux croiraient devoir décliner l'honneur de la candidature, ils sont priés de faire connaître leur refus par écrit au secrétaire de la Chambre; autrement leur silence sera interprété comme une acceptation de la candidature.

NOMINATION DES TROIS SCRUTATEURS

Il est proposé par MM. Adélard Fortier, Alfred Lambert, Joseph Fortier et Alfred Colas.

Que MM. J.-G.-A. Fillion, Ed. Gernaey et A.-C. O'Donoghue soient nommés SCRUTATEURS pour dépouiller le scrutin le mardi 12 février prochain (1918).

CONDOLEANCES.—Sur proposition de M. Emile Rolland, la Chambre exprime ses sincères condoléances à M. F.-A. Cabana, qui a eu la douleur de perdre sa femme, et à M. Théo. Trudeau, dont l'épouse est décédée.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES:—MM. L.-A. Gélinas, comptable de Mark, Fisher, Sons & Co. L. Pierre Gravel, marchand et Charles E. A. Holmes, de l'Agence canadienne de publicité, sont présentés comme membres de la Chambre, par M. J.-G. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

Séance générale annuelle

La Chambre de commerce a tenu sa séance générale annuelle le jeudi 14 février 1918, sous la présidence de M. J.-E.C. Daoust.

Présents: MM. Alfred Lambert, 2ème V.-P.; Rod. Bédard, trésorier, C.-H. Catelli, Frank Puzé, Adélard Fortier, C.-E. Racine, J.-P. Gervais, J.-F. Loisel, J.-O. Labrecque, A. Fyen, Jos. Daoust, Emile Rolland, Jos. Ethier, S.-D. Vallières, L.-N. Veilleux, G. Normand, Royal LeSage, Dr J.-C. Poissant, L.-M. Cornellier, J.-T. Armand, J.-G.-A. Fillion, Etienne Blanchard, Ed. Gernaey, C.-A. Lefebvre, Trefflé Raymond, Tel. Auger, A.-C. O'Donoghue, Ernest Lemire, J.-N.-R. Cousineau, J.-A. Laferté, Alex. Charette, J.-P. Dupuis, J.-Z. Renaud, Léon Trépanier, Hector Fortier, Lambert de Roode, T. Théo. Valiquette, Deus A. Courchaine, F.-E. Fontaine,

C.-E.-A. Holmes, Théo. Bonin, J.-C. Groves-Contant, trésorier adjoint, Léon Lorrain, secrétaire.

MM. Joseph Quintal et Ludger Gravel s'étaient fait excuser.

La Chambre approuve le procès-verbal de la séance générale du 5 décembre 1917 et celui de la séance générale spéciale du 23 janvier 1918.

FELICITATIONS.—Le Dr W.-H. Atherton, secrétaire de la Ligue du progrès civique, félicite M. J.-E.-C. Daoust de sa réélection à la présidence de la Chambre de commerce, et exprime le vœu qu'il voudra bien continuer d'être l'un des vice-présidents honoraires de la Ligue.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES.—M. et Mme Homère Fauteaux, M. et Mme Honoré Mercier, M. et Mme Paul-E. Mercier, sir Lomer Gouin et MM. Léon Mercier et Paul Gouin; M. Georges Gonthier; M. Gérald Barsalou; M. F.-A. Cabana et M. Joseph Côté remercient la Chambre de commerce des sympathies exprimées à l'occasion de deuils récents.

LES CANDIDATURES AU CONSEIL. — MM. John A. Durand et Arthur Vaillancourt remercient les membres de la Chambre qui ont bien voulu les porter candidats au conseil de la Chambre de commerce.

M. H.-P. Labelle, Eugène Desmarais, N. Tétrault Wilfrid LeLorme, J.-E. Pelletier et A.-P. Frigon déclinent la candidature qui leur est offerte.

LABORATOIRE DE CHIMIE INDUSTRIELLE.—M. Fyen, directeur de l'École polytechnique, invite les membres de la Chambre de commerce à aller visiter les laboratoires de chimie industrielle qui viennent d'être installés.

D'accord avec M. Fyen, M. le président fixe la date de cette visite au vendredi 1er mars, à 3 heures.

LE COMMERCE SUD-AMERICAIN.—Le Board of Trade invite les membres de la Chambre à une causerie qui sera faite le vendredi après-midi 15 février par M. A. Stewart, qui exposera le projet de l'établissement à New York d'une exhibition en vue de favoriser les relations commerciales entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud.

M. le président engage les membres de la Chambre de commerce à s'y rendre.

THE AERIAL LEAGUE.—M. le président engage aussi les membres à se rendre à l'invitation de The Canadian Division of the Aerial League of the British Empire, qui tiendra sa réunion annuelle au Ritz-Carlton le lundi soir 18 février à 8 h. 30.

LA MAIN D'OEUVRE AGRICOLE.—Le Board of Trade d'Ottawa prie la Chambre de mettre à l'étude une résolution ayant trait à la main-d'œuvre agricole, dont il lui communique le texte.

Comme les commissions de la Chambre ne sont pas encore formées, l'étude de cette résolution est confiée à un comité spécial composé de MM. Adélar Fortier, A. Vaillancourt, L.-M. Cornéliier, Ch. Langlois, et du Dr Brisson, et qui est prié de faire rapport à la prochaine séance.

UNIFORMITE DE LA LEGISLATION COMMERCIALE.—La Canadian Manufacturers' Association nous

communique sur ce sujet un mémoire que la nouvelle commission de législation sera appelée à mettre à l'étude.

CAUSERIE AUX TROIS-RIVIERES.—La Chambre de commerce invite M. Léon Lorrain à aller faire devant elle une causerie à la date qui lui conviendra.

La Chambre de commerce donne son assentiment.

RAPPORT DU SECRETAIRE.—Le secrétaire soumet le rapport de l'exercice écoulé dont le texte sera inséré dans le *Bulletin*.

RAPPORT DES SCRUTAETURS.—Les soussignés, scrutateurs dûment choisis pour procéder au dépouillement du scrutin de l'élection des candidats au Conseil de la Chambre de commerce pour l'exercice 1918-1919, ont l'honneur de faire à la Chambre de commerce du district de Montréal, le rapport suivant:

Le vendredi 8 février, à 5 heures du soir, nous avons prêté devant M. A. Venne, juge de paix, le serment requis, et en avons remis la formule ci-jointe au président des scrutateurs, M. J.-G.-A. Fillion. Nous avons ensuite pris possession de l'urne et, après examen satisfaisant, nous y avons apposé les scellés. Les deux clés de l'urne ont été mises sous enveloppe cachetée, initialée par les trois scrutateurs et remises au président.

Le mardi matin 12 février, nous nous sommes présentés à 9 heures, à la Chambre de commerce; nous avons ouvert l'urne, examiné les enveloppes contenant les bulletins de vote, et nous avons ensuite dépouillé le scrutin sans interruption ainsi qu'il est prescrit par les Statuts de la Chambre de commerce.

Et nous déclarons, sous notre serment d'office, que les vingt candidats dont les noms suivent ont obtenu la majorité des suffrages sur une rentrée totale de 276 bulletins, dont 253 valables et 23 nuls.

J.-N. Cabana, Joseph Daoust, J.-P. Dupuis, John A. Durand, Joseph Ethier, J.-P. Gervais, Raoul Grothé, Paul E. Joubert, J.-O. Labrecque, J.-A. Laferté, Pierre Leduc, J.-F. Loisel, J.-A. Paulhus, J.-H.-E. Pellerin, Alex. Prud'homme, C.-E. Racine, Emile Rolland, Alfred Roy, I.C., A. Vaillancourt, T. Théo. Valiquette.

(Signé) J.-G.-A. Fillion,

“ Ed. Gernaey,

“ A.-C. O'Donoghue,

Scrutateurs.

Montréal, 12 février 1918.

DISCOURS DU PRESIDENT.—M. le président prononce un discours très applaudi dont le texte, à la demande de M. Emile Rolland, sera inséré dans le *Bulletin*.

REMERCIEMENTS.—M. J.-E.-C. Daoust remercie au nom de M. Quintal absent, les membres de la Chambre, qui ont réélu celui-ci 1er vice-président.

M. Alfred Lambert propose l'adoption du rapport de M. le président qui est, dit-il, un rapport complet et très clair des opérations de l'année. Je désire en même temps, ajoute M. Lambert, remercier les membres de la Chambre qui m'ont fait l'honneur de me réélire. Je n'ai pas consacré à mes fonctions l'année dernière tout le temps que j'aurais voulu y donner; peut-être ne s'en est-on pas aperçu: le zèle

de notre président a pu cacher mon manque d'assiduité. Cependant, j'ai fait tout mon possible et je promets de faire davantage à l'avenir. La situation est incertaine au Canada, au monde entier. Si nous fermions les yeux sur les deuils cruels qu'elle nous inflige, nous pourrions peut-être dire que la guerre a une heureuse influence sur la vie économique canadienne. Mais il faut préparer l'après-guerre; et ce ne sont que l'économie et la prudence qui nous mettront en état de résister à la réaction que plusieurs prévoient. Après la guerre nous aurons besoin de capitaux, et l'Europe ruinée n'en aura peut-être pas beaucoup à exporter; nous aurons besoin aussi d'immigrants, mais l'Europe n'en aura peut-être pas beaucoup à nous envoyer: c'est pourquoi il importe de nous préparer à toute éventualité.

Il m'est très agréable, dit M. Rodolphe Bédard, de seconder la proposition de M. Lambert et de demander l'adoption du superbe rapport de M. le président. Je remercie sincèrement les membres de la Chambre qui ont bien voulu me réélire trésorier. Le rôle de trésorier a deux aspects: lorsque les finances sont prospères, il est brillant; mais quand les finances sont faibles, il est difficile. Telle est la situation actuelle. J'espère cependant qu'avec l'aide de tous, nous rétablirons nos finances et nous pourrons soumettre l'an prochain un beau rapport. M. Bédard remercie ses collègues sortant de charge pour leur active collaboration.

M. Léon Lorrain remercie aussi les membres de la Chambre de la Chambre de commerce, qui l'ont réélu secrétaire, et promet son entier dévouement.

M. Joseph Daoust félicite M. le président de son assiduité et du dévouement qu'il a mis au service de la Chambre. Je n'ai malheureusement pas suivi l'exemple que M. le président nous donnait par son assiduité, mais j'ai le ferme propos de faire mieux à l'avenir.

MM. les conseillers, dit M. Joseph Daoust, j'espère que vous vous ferez un devoir d'apporter votre collaboration dévouée à cette Chambre de commerce, qui aura un grand rôle à remplir après la guerre. L'Europe désorganisée comptera sur l'Amérique, et elle exportera beaucoup moins; il nous faudra donc produire et fabriquer davantage pour nos besoins et pour ceux de l'Europe, que nous devons nous efforcer de connaître avec la plus grande exactitude possible. M. Daoust félicite en terminant les membres de l'exécutif et les nouveaux conseillers.

M. J.-E.C. Daoust remercie M. C.-H. Catelli qui a bien voulu assermenter les nouveaux officiers.

L'EXPERTISE MUNICIPALE.—

Considérant que le comité d'experts américains chargés de faire une enquête sur l'administration des divers services municipaux a fait son rapport;

Considérant que ce rapport a été déposé devant le conseil municipal le 11 février courant;

Considérant qu'il est d'intérêt public que ce rapport soit promulgué sans retard.

Il est proposé par M. G. Normand, secondé par M. J.-O. Labrecque et résolu:

Que la Chambre de commerce du district de Montréal prie le conseil municipal de Montréal de faire en sorte que

le rapport dudit comité d'experts soit rendu public le plus tôt possible.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES. — M. Arthur Nault, libraire, est présenté par MM. L.-N. Veilleux et J.-C. Groves-Contant, et MM. L.-E. Venne, gérant de la maison L.-J.-A. Surveyer et Alb. Beaudoin, entrepreneur-plâtrier, sont présentés par M. J.-C. Groves-Contant.

Et la séance est levée.

Accusé de réception

CANADA: Department of Mines: *Iron Ore Occurrences in Canada* (avec cartes géologiques). — *Pharmaceutical — Monetary Times Annual* — Législature: *Projets de loi — Rapport du ministre de l'Agriculture de la province de Québec (1917)* — Ministère du Commerce: *Weekly Bulletin — The Journal of Commerce — Industrial Canada — La Gazette du Travail — The Canadian Magazine — Le Journal d'Agriculture — Conservation de la Vie — 75th Annual Report of the Council of the Montreal Board of Trade — Bulletin des Recherches historiques — Bulletin municipal — Publicité — Bulletin de la Ferme* — Institut Bruchési: *Rapport annuel — Bulletin canadien des vivres — Journal of the Canadian Bankers' Association — La Gazette officielle de Québec — Le Prix Courant — La Semaine commerciale* — Department of Mines: *Espanola District, Ontario; Road Material Surveys in 1915* — Secrétariat de la province de Québec: *Etat financier des corporations scolaires; Statistiques de l'enseignement.*

ANGELTERRE: *Anglo-Swedish Trade Journal — The British Trade Review — Buyers Register — Liverpool Chamber of Commerce: Monthly Magazine.*

FRANCE: *Commerce et Industrie* — Chambre de commerce de Grenoble: *Canada et Dauphiné — La Revue commerciale — Comptes rendus des séances de l'Académie d'Agriculture de France — L'Economiste européen — L'Economiste moderne — Le Froid — Bulletin de la Chambre de commerce d'Alger — Bulletin de la Chambre de commerce de Paris — L'Exportateur français — L'Industrie chimique — La France économique et financière.*

ETATS-UNIS: *Bulletin de l'Union panaméricaine — Annual Report of the Public Works Department (Boston) The Yokohama Chamber of Commerce Journal.*

ITALIE: *Atti Dell'Unione delle Camere di Commercio (1917).*

SUISSE: *Revue suisse d'exportation — Bulletin commercial et industriel suisse.*

JAPON: *The Japan Magazine — Eastern Commerce.*

LE MAROC

Le mouvement commercial du Maroc n'a pas cessé de progresser depuis le commencement de la guerre, lisons-nous dans les *Documents sur la Guerre* que nous communiquent la Chambre de commerce de Paris.

C'est ainsi qu'en 1916 il a atteint la somme totale de 246,493,179 francs contre 192,461,306 francs en 1915, soit

une différence en plus de 54,031,873 francs. Le commerce marocain avec les différentes puissances se répartit comme il suit, par comparaison avec sa répartition en 1913, dernière année normale :

	1913	1916
France	52,74 pour 100	55,96 pour 100
Angleterre	21,14 —	31,94 —
Espagne	2,67 —	5,37 —
Etats-Unis	0,76 —	2,94 —

Ces chiffres montrent que le commerce des pays de l'Entente prend rapidement la place jusqu'ici occupée par le commerce allemand.

Les importations se sont élevées, en 1916, à 177,989,189 francs, en augmentation de 34,208,342 francs sur l'année précédente. Il a été importé 41 millions de kilogrammes de sucre, et la part de la France dans ces importations a passé de 77 pour 100 en 1915 à 96 pour 100 en 1916. La consommation de café est passée de 600 tonnes (1913) à 900 tonnes (1916). Les tissus de laine de soie sont d'importation principalement française, tandis que le thé et le coton viennent surtout d'Angleterre. Les exportations se sont élevées, en 1916, à 68,503,990 fr., en augmentation de 37,643,699 francs sur 1913. La production agricole du Maroc est presque exclusivement achetée par la France qui a absorbé, en 1916, 81 pour 100 de l'exportation totale : 1,200,000 quintaux d'orge, 300,000 de blé, 150,000 de maïs, et 9,000,000 de francs d'oeufs.

Le mouvement commercial des ports marocains en 1916 a enregistré des progrès aussi significatifs : à Casablanca, le mouvement d'affaires a été de 107,800,000 francs, soit 25,800,000 francs de plus qu'en 1915. Il a été transporté sous pavillon français, en 1916, 60 pour 100 du tonnage total, contre 45 pour 100 en 1913.

L'activité croissante des transactions entre le Maroc et la métropole se reflète dans le développement progressif des services postaux télégraphiques et téléphoniques. En 1916, la France et le Maroc ont échangé 6,117,000 lettres et objets par voie postale, contre 1,205,000 seulement en 1912. 28 bureaux de poste étaient ouverts au public en 1913 ; leur nombre aujourd'hui dépasse 50. Des câbles télégraphiques unissent Casablanca à Brest et à Dakar. La longueur totale des lignes télégraphiques est passée de 1,464 kilomètre (1912) à 3,739 kilomètres (1916). Un service téléphonique interurbain a été créé. Le chiffre des communications télégraphiques et radiotélégraphiques est passé de 15,000 (1908) à 1,218,000 (1916). Par ailleurs 591,000 mandats postaux ont été délivrés en 1916, représentant une valeur de 143,019,000 francs, tandis qu'en 1906, 24,000 mandats seulement avaient été émis, représentant une valeur de 4,256,000 francs.

Quant aux importants travaux accomplis pour la réfection des routes, la création de voies ferrées, d'ouvrages maritimes, il nous suffira de rappeler ce qu'en a dit dans l'*Information* M. Walter Berry, président de la Chambre de Commerce américaine de Paris, au retour d'un voyage au Maroc :

Un réseau de routes et de chemins de fer Decauville, en assurant la pénétration réciproque des diverses régions, a contribué puissamment à l'unification du pays, en parti-

culier au nivellement des prix, condition si favorable aux transactions commerciales. En 1912 ou 1913, le cours du blé était de 72 francs à Fez, et seulement de 25 à 30 sur le littoral. A l'exception de 60 kilomètres qu'il faut parcourir en auto, on peut aujourd'hui aller directement de Rabat à Alger. Les travaux du port de Casablanca, qui occupaient avant la guerre un personnel de 4,000 ouvriers, progressent avec une extraordinaire rapidité. Sur 2 kilomètres de jetée, un tiers environ, la jetée Est, vient d'être terminée : chalutiers, voiliers, même grands vapeurs y accostent déjà. Le port de Fedhala, muni de l'outillage nécessaire, — tirs, grues, machines à faire le béton, chalands, remorqueurs, — offre aux bateaux un abri sûr. Les sommes nécessaires à la construction de ces ports sont fournies : à Casablanca par le crédit de 50 millions de l'emprunt 1914, à Fedhala par le concessionnaire et dans les autres ports par la Caisse spéciale, sauf à Rabat et à Kenitra où ce sont maintenant les capitaux privés qui sont engagés, mais avec une garantie d'intérêt à la charge de la Caisse spéciale. La création de ces ports et le développement des moyens de communication ont eu la plus heureuse influence sur le progrès économique de la colonie. Aujourd'hui le Marocain, qui gagne de l'argent, prend le goût de la stabilité sociale ; aussi serait-il le premier à réclamer la protection des troupes françaises contre les tribus rebelles, affamées, toujours en guerre les unes contre les autres, et qui n'ont même plus la ressource du pillage.

Ces précisions mettent en évidence les résultats considérables déjà acquis par l'activité française dans l'empire chérifien. Grâce à l'inlassable activité du général Lyautey, la France a su prouver aux populations indigènes que, malgré les lourdes exigences de la lutte qu'elle soutient ailleurs, elle entend, plus que jamais, poursuivre jusqu'au bout l'oeuvre civilisatrice qu'elle a entreprise au Maroc.

FAITES ENTRER

A la Chambre de commerce

vos amis commerçants et industriels :

La Chambre de commerce a besoin d'eux.

Ils ont besoin de la Chambre de commerce.

*On obtient des cartes de demande
d'admission*

AU SECRETARIAT

La Banque Provinciale du Canada

Rapport présenté par le Conseil d'Administration à l'assemblée générale des actionnaires

Messieurs :—

Conformément à la loi des Banques, nous venons aujourd'hui vous soumettre nos comptes pour l'exercice 1917, terminé le 31 décembre dernier. C'est le dix-huitième bilan depuis l'organisation de votre institution.

Durant l'année dernière, comme depuis le début de la guerre européenne, de concert avec les autres banques canadiennes, nous avons prêté nos services à l'Etat, pour lui procurer les ressources qui lui étaient nécessaires dans les circonstances, tout en donnant à notre clientèle du commerce et de l'industrie, l'appui dont elle avait besoin pour faire face à la situation présente, et à venir.

Au cours de l'Exercice comme vous le savez, le Ministre des Finances a invité toutes les banques canadiennes à prêter leur concours au placement de cet Emprunt National de la Victoire, dont le grand succès a étonné l'univers entier; nous avons mis nos succursales à la disposition des souscripteurs, et nous avons eu la satisfaction de remettre des souscriptions s'élevant au chiffre imposant de près de deux Millions de piastres.

Ceci démontre l'esprit patriotique de notre clientèle et la fécondité de l'épargne dans les localités où notre banque est établie, puisque, malgré les retraits qu'ont occasionnés ces souscriptions, les obligations au public, comprenant les dépôts confiés à votre institution ont augmenté d'une somme d'au-delà de Trois millions deux cent mille piastres durant l'année écoulée. Le total de notre Bilan s'élevant au 31 décembre dernier au chiffre de plus de vingt et un millions de piastres. Vous verrez sans doute dans cette augmentation le témoignage de confiance qu'inspire la Banque Provinciale du Canada, dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, où elle est maintenant établie.

Nous vous avons signalé l'année dernière une prospérité notable dans l'Agriculture, le Commerce et l'Industrie de notre pays. Cette prospérité s'est généralement maintenue durant l'année écoulée.

En raison des circonstances, et forts de l'approbation que vous, messieurs les Actionnaires, avez toujours donné à vos Administrateurs, nous avons continué de tenir une encaisse très élevée et une proportion considérable de l'Actif facilement réalisable; au Bilan général, vous pourrez constater un actif d'au-delà de treize millions de piastres, soit plus de 68 1/2 % des obligations au public.

Comme d'habitude, les Inspecteurs de la Banque ont fait leur inspection annuelle dans chacune des succursales et au Bureau Chef; puis, en conformité de la Loi des Banques, les deux Auditeurs spéciaux nommés chaque année par Messieurs les Actionnaires ont aussi fait la vérification des valeurs et des comptes composant le Bilan général de votre institution; le Certificat dûment signé par eux, apparaissant au bas du Bilan, fait foi de leur entière satisfaction.

Notre inventaire a été établi avec le même soin que les années précédentes, et toutes les dépenses relatives aux frais de construction, de coffres-forts, et de mobilier s'amortissent graduellement.

Après déduction de tous frais généraux, des intérêts payés aux déposants, des provisions pour pertes, etc., notre compte de Profits et Pertes fait ressortir un bénéfice d'au-delà de Deux cents sept mille piastres, soit près de 21 % sur le Capital payé de l'Institution.

Des bénéfices réalisés, la somme de cinquante mille piastres a été portée au "Fonds de Réserve", lequel s'élève maintenant au chiffre important de \$750,000, savoir, le pourcentage de 75 % sur le Capital versé de la Banque.

Messieurs les Commissaires-Censeurs (commission permanente de contrôle pour le Département d'Epargne) ont apporté les soins les plus dévoués aux intérêts de l'Institution; leurs travaux mensuels à la vérification des valeurs de placements en font foi.

Dans la période difficile que notre pays traverse, où toutes les volontés doivent tendre vers un même but, notre personnel nous a donné pleine satisfaction; l'excellent esprit qui l'anime, son travail, son zèle et son dévouement ont beaucoup contribué au résultat du Bilan que nous vous présentons ce jour et dont vous serez certainement satisfaits.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

(Signé) H. LAPORTE, Président,
TANCREDE BIENVENU,

Vice-Président et gérant-général.

RAPPORT DES COMMISSAIRES CENSEURS POUR L'EXERCICE 1917

Messieurs les actionnaires :

Malheureusement c'est encore durant la guerre que nous avons à vous présenter notre rapport de l'année écoulée.

Cependant, nous constatons avec plaisir que les opérations de votre Banque ont augmenté notablement comme par le passé; c'est là la conséquence naturelle de l'activité générale dans les affaires du pays, que nous vous signalons en 1916, activité qui a continué à se développer en 1917.

Forte de votre approbation, la Direction, pour parer à toutes les éventualités, a toujours gardé une encaisse très considérable ainsi que nous l'avons constaté par les états mensuels, qui nous ont été fournis.

Nous avons régulièrement procédé à nos vérifications mensuelles des valeurs de tout repos: Débentures des Gouvernements, des Municipalités, etc., durant l'exercice 1917. En tout temps ces valeurs de placement et l'encaisse réunies étaient en quantité plus que suffisante pour satisfaire aux exigences de vos Règlements concernant le contrôle des Dépôts du Département d'Epargne, comme les Minutes de nos délibérations en font foi.

C'est avec plaisir que nous vous signalons des augmentations très intéressantes dans les affaires de votre Institution. Le Bilan de la BANQUE PROVINCIALE DU CANADA a aujourd'hui atteint le chiffre imposant de plus de *Vingt-et-un millions de piastres*. Les obligations au public comprenant les dépôts qui lui sont confiés ont augmenté de plus de *Trois millions deux cent mille piastres*, et le nombre des déposants dépasse maintenant 70,000; enfin la Réserve des profits accumulés est actuellement de \$750,000, bien que les actionnaires n'aient jamais été appelés à la contribution de ce Fonds, vu que les actions formant le Capital actuel de la Banque ont été toutes souscrites au "pair".

Nous vous engageons donc, Messieurs, à approuver le Bilan et les comptes de l'Exercice 1917, tels qu'ils vous sont soumis.

POUR LE BUREAU DES COMMISSAIRES CENSEUR,

(Signé) A. LACOSTE, Président.

COMPTE DES PROFITS ET PERTES

31 décembre 1917

CREDIT

Balance au crédit de Profits et Pertes, le 31 décembre, 1916	\$ 17,520.33
Profits de l'année finissant le 31 décembre, 1917, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, réserve pour intérêts perçus sur billets non échus (\$36,136.14) et provision pour pertes	207,483.68

\$225,004.00

DEBIT

Pour quatre dividendes trimestriels, en tout 7%	70,000.00
Taxe de guerre sur le Papier-Monnaie (circulation de cette Banque)	10,000.00
Amortissements sur les Edifices, immeubles et ameublements de la banque	23,500.00
Porté au crédit des Valeurs détenues comme Placements et Contingent	40,000.00
Souscription au Fonds Patriotique . . .	6,500.00
Réserve pour la création d'un Fonds de Pension pour officiers et employés de la Banque	5,000.00
Porté au Fonds de Réserve	50,000.00

Balance au crédit de Profits et Pertes, le 31 décembre, 1917	20,004.00
--	-----------

\$225,004.00

FONDS DE RESERVE:—	
Balance au crédit, 31 décembre, 1917	700,000.00
Montant porté au 31 décembre, 1917	50,000.00

\$750,000.00

Vérifié et trouvé exact: Pour le bureau de direction:

(Signé) J.-R. CHOQUET, (Signé) H. LAPORTE,
Comptable en Chef. Président.

(Signé) M. LAROSE, (Signé) TANCREDE BIENVENU,
Inspecteur en Chef. Vice-Président et Gérant Général.

RAPPORT GENERAL DE LA BANQUE AU 31 DECEMBRE 1917

PASSIF

Dépôts ne portant pas intérêt \$	3,959,503.21
Dépôts portant intérêt, y compris l'intérêt accumulé jusqu'à date	11,983,125.14
Balance due au Gouvernement Fédéral	2,000,946.34
Balances dues aux Gouvernements Provinciaux	239,162.19
Balances dues aux banques et correspondants dans le Royaume-Uni et à l'étranger	500,000.00

\$18,682,741.38

Billets de la Banque en circulation	1,157,278.00
Dividendes déclarés et non encore réclamés	1,979.54
Dividende déclaré et payable le 2 janvier 1918	17,500.00

Total des Obligations au Public . . . \$	19,859,499.42
Capital versé	1,000,000.00
Fonds de réserve	750,000.00
Réserve pour la création d'un Fonds de Pension	30,000.00
Balance au compte de Profits et Pertes	20,004.00

\$21,659,503.42

Obligations non comprises dans les item précédents	11,492.15
--	-----------

\$21,670,995.57

ACTIF

Espèces monnayées	95,886.01
Billets du Dominion	1,551,081.00
Billets des autres Banques	396,025.00
Chèques sur d'autres Banques	1,589,834.58
Balances dues par d'autres Banques en Canada	1,542,575.98
Balances dues par d'autres Banques et Correspondants étrangers	649,218.08

\$ 5,824,620.65

Obligations du Gouvernement de la Puissance du Canada, n'excédant pas le prix du marché	778,868.75
Valeurs Municipales canadiennes et britanniques, étrangères et coloniales, autres que les valeurs publiques canadiennes	2,993,014.82
Obligations de chemins de fer, débetures et actions, n'excédant pas le prix du marché	1,307,191.26
Prêts à demande et prêts à courte échéance au Canada, sur obligations, débetures et actions	2,787,808.13

Grand total \$13,691,503.61

Prêts à terme aux Corporations Municipales, paroissiales et scolaires . . \$	305,486.15
Prêts courants et escomptes en Canada	6,889,371.21

\$7,194,857.36

Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur les dits effets	36,136.14
---	-----------

\$ 7,158,721.22

Dépôts faits au Gouvernement Fédéral en garantie des billets de la Banque en circulation	64,383.76
Créances en souffrance, déduction faite des pertes	41,599.40
Immeubles autres que les Bureaux de la Banque	152,871.42
Immeubles et meubles appartenant à la Banque, au prix coûtant, déduction faite des amortissements	328,134.88
Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque	20,930.73
Autre actif non compris dans les items précédents	212,850.55

\$21,670,995.57

Vérifié et trouvé exact: Pour le Bureau de Direction:

(Signé) J.-R. CHOQUET, (Signé) H. LAPORTE,
Comptable en Chef. Président.

(Signé) M. LAROSE, (Signé) TANCREDE BIENVENU,
Inspecteur en Chef. Vice-Président et Gérant Général

CERTIFICAT DES AUDITEURS NOMMES PAR LES ACTIONNAIRES

Aux Actionnaires de

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

Conformément aux prescriptions des sous-sections 19 et 20 de la section 56 de l'Acte des Banques, nous avons l'honneur de soumettre aux actionnaires, le rapport suivant:

Nous avons examiné le bilan ci-dessus avec les livres du Bureau-Chef et les rapports certifiés des différentes succursales. Tous les renseignements et explications que nous avons requis, nous ont été donnés à notre entière satisfaction, et nous sommes d'opinion que les opérations de la banque qui sont venues à notre connaissance, relèvent des pouvoirs de la Banque.

En outre de la vérification en date du 31 décembre 1917, nous avons, dans le cours de l'année, contrôlé la Caisse du Bureau Principal et vérifié les valeurs du Bureau Chef, et aux succursales principales, et avons trouvé qu'elles correspondaient avec les livres de la Banque.

L'état ci-haut dont il est question dans le rapport des directeurs, est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact des opérations de la Banque durant l'exercice de l'année 1917, suivant les meilleurs renseignements et les explications qui nous ont été données ainsi que l'indiquent les livres de la Banque.

(Signé) ALEX. DESMARTEAU, L.I.C., Montréal.
J.-A. LARUE, C.A. Québec.

MAISON

L. J. A. SURVEYER, Limitée*Quincaillerie Generale*

Importateur direct de

Ferronnerie

de construction

Coutellerie

de table et de cuisine, des meilleures marques

Ustensiles

de cuisine et articles de ménage

Accessoires

pour hotel, café et restaurant

Outils de précision pour tout et pour tous**SATISFACTION GARANTIE**

52, boulevard St-Laurent

Ecole Polytechnique

DE MONTREAL

L'Ecole Polytechnique comprend:

- A. Ecole de Préparation.—Une ou deux années d'études. Les Bacheliers ès-Sciences et ès-Arts y sont admis sans examen.
- B. Division des Ingénieurs. — Ingénieurs civils: quatre années d'études. Ingénieurs spécialistes: une année complémentaire.
- C. Division des Architectes. — Quatre années d'études.

Examens d'admission en juin et en septembre.

Ecole des Arts Décoratifs et Industriels

Sous le contrôle et la direction de l'Ecole Polytechnique.

Certificat de capacité après 3 années d'études.

Envoi du prospectus sur demande au Directeur des Etudes, 228 rue St-Denis, Montréal.

Quebec, Montreal & Southern Ry

Cette compagnie de chemin de fer fait le service entre Montréal et Fortierville, en passant par Sorel, Yamaska et Nicolet.

Depuis quelques années surtout, on ne néglige rien pour donner de meilleurs wagons, un service rapide et toute l'accommodation désirable.

C'est la ligne la plus directe vers Nicolet. Fortierville étant à 55 milles de Lévis, le trajet Québec-Montréal sera considérablement raccourci quand le réseau sera complété.

Sorel, par ses chantiers maritimes, est l'une des villes les plus florissantes de la rive sud du St-Laurent.

Les sources Abénakis, dont les propriétés curatives sont très connues aux Etats-Unis et au Canada, sont aussi desservies par ce chemin de fer, via St-François du lac.

Nicolet, qui compte une population considérable et fait un commerce important, est relié directement à Montréal par le chemin de fer Quebec, Montreal & Southern.

Sous la nouvelle administration, les trains entrent et sortent directement de Montréal — gare Bonaventure — sans transbordement à St-Lambert, comme autrefois.

LES CHEMINS DE FER DE L'ETAT ET LE FRANÇAIS

L'administration des chemins de fer de l'Etat (Intercolonial et Transcontinental National) vient de publier la plus jolie plaquette française qui soit, intitulée: "Montréal, Québec et la Matapédia".

Cette brochure, de plus de quarante pages, imprimée sur papier de luxe, illustrée de nombreuses vignettes, toutes empruntées au paysage le long du parcours de l'Intercolonial, de Montréal à la Baie des Chaleurs, abonde en renseignements précis et inédits sur une partie du Québec déjà connue des voyageurs et des touristes, mais qui ne l'est pas encore autant qu'elle le mérite.

On y trouvera des détails importants sur les régions de colonisation voisines du réseau des chemins de fer de l'Etat dans la zone sud-est de la province de Québec, et sur les territoires de chasse et de pêche que traversent ces chemins de fer.

Touriste, colon et sportsman devront se faire un guide de tout repos de cette brochure, d'une langue très correcte, résumant les principales informations dont ils ont besoin. Le voyageur qui traverse cette région profitera également de la lecture de ces pages clairement écrites, condensant toutes sortes de renseignements sur le pays entrevu de la fenêtre de son wagon.

Le chapitre "chasse et pêche" de la brochure renferme la nomenclature de presque chacun des lacs et des endroits de chasse et de pêche de la Matapédia, une des vallées les plus giboyeuses et les plus poissonneuses du pays, d'accès très facile, à moins de vingt heures de Montréal.

Une très jolie couverture en couleurs, avec titres en français, complète cette brochure, distribuée gratuitement par l'administration des chemins de fer de l'Etat à tous ceux qui en font la demande, au Gérant du Trafic des Voyageurs, Moncton, N.B., aux principales gares de l'International ou aux bureaux de ce chemin de fer, immeuble Transportation, rue St-Jacques.

Art. LaRue,
C.A., L.I.C.Eugène Trudel,
C.A., L.I.C.**LaRue & Trudel**COMPTABLES LICENCIÉS
(Chartered Accountants)

126 rue St-Pierre - Québec

LaRUE, TRUDEL & PICHERLiquidateurs de faillites, administrateurs de
successions, fiduciaires, compromis entre
débiteurs et créanciers, experts.

Téléphones: 4520-4521

P. A. Gagnon, C.A. J. Arthur L'Heureux, C.A.

Gagnon & L'HeureuxComptables licenciés
Chartered Accountants

Chambres 215, 216 et 217,

EDIFICE MONTREAL TRUST

11, PLACE D'ARMES

MONTREAL

Tél. Main 4912

Eugène Prévost
L.I.C.Rodolphe Bédard
L.I.C.**Prévost & Bédard**

(Licenciés Institut Comptables)

LIQUIDATEURS DE FAILLITES

Règlements promptement effectués

Edifice Royal Trust, 107 St. Jacques

Chambre 506.

Tél. Main 1056

Alex. Desmarteau

COMPTABLE VERIFICATEUR

Spécialité:

Liquidation de faillites

Compromis effectués.

No 60 Rue NOTRE-DAME Est

MONTREAL

Tél. Main 2286

Ernest St-Amour

Comptable et liquidateur de faillites

Chambres 512 et 514

Edifice Banque de Québec

11 PLACE D'ARMES,

MONTREAL

Téléphone Main 2570.

L.-A. CARON

COMPTABLE LICENCIE

Institut des Comptables et Auditeurs
de la province de Québec

—O—

48, rue NOTRE-DAME O., MONTREAL

Dr J. H. Villeneuve M. V.

(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)

Spécialiste des maladies du chien

266, rue CRAIG Est, Montréal

Téléphone, Main 1398 JOUR ET NUIT.

J. P. O'SHEA & CIEImportateurs et manufacturiers
de

Vitres épaisses (plate-glass)

Vitres de fantaisie.

Miroirs, Vitres dans le plomb.

Vitres pour tout usage.

coin PERRAULT et STE-AGATHE

JOS. BRUNET

LIMITÉE

Manufacturiers et importateurs de

GRANIT A CONSTRUCTION,
MONUMENTS, ETC.

Spécialité: SCULPTURE ET STATUES

675, chemin de la côte des Neiges

Tél. Up 1466

MONTREAL

C. E. Racine & Cie

COURTIERS EN DOUANE .

Bureau 121

Edifice Board of Trade, Montreal

H. Beauregard

Entrepreneur général

70, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

Tél. Main 725

VOLAILLES DE TOUTE SORTE,
OEUFs FRAIS, PLUMES.

Achetés en tout temps par

P. Poulin & Cie

MARCHÉ BONSECOURS,

Montréal.

PAIEMENTS RAPIDES. PAS DE COM-
SION. DEMANDEZ LES PRIX

PAR LETTRE.

Tél. Est 1853

La Cie J. & C. Brunet

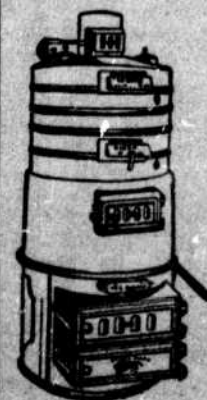
LIMITÉE

Plomberie
Couverture
Electricité
Chauffage

223 boul.

St-Laurent

MONTREAL



La Provinciale

Compagnie d'Assurance
sur la vie

Siège Social: Montréal.

Huitième Rapport Annuel.

Actif du Grand Livre	\$ 211,939.81
Billets de primes et primes en cours de collection au différées	39,324.91
Actif total y compris le capital non appelé	487,269.99
Réserves nettes sur polices en cours	248,157.66
Recettes en primes pour l'année	148,004.60
Recettes en intérêts et divers	13,804.97
Recettes totales de l'année	161,809.57
Payé aux porteurs de polices dans le cours de l'année	36,574.10
Total des déboursés pour 1917	104,246.50
Nouvelles polices émises durant l'année	1,571,000.00
Polices en force au 31 décembre 1917	4,501,053.00
Augmentation pour l'année	933,246.00

À Observer

- 1.—Les recettes en primes pour l'année 1917 comparées aux recettes de 1916 accusent une augmentation de 35.8%.
- 2.—Les recettes en intérêts une augmentation de 34.5%.
- 3.—L'Actif une augmentation de 29.9%.
- 4.—Le surplus des revenus sur les dépenses une augmentation de 50.8%.
- 5.—Les réserves une augmentation de 25.4%.
- 6.—Le total des assurances en vigueur une augmentation de 26.2%.
- 7.—La mortalité comparée au montant prévu par les tables d'assurance n'a été que de 50.9%.

Un rapport financier satisfaisant

La compagnie d'assurance-vie, "La Provinciale" vient de publier son rapport annuel. Nul doute que nos lecteurs le liront avec intérêt.

Durant l'année qui vient de d'écouler, la Provinciale a eue une augmentation de primes de \$1,571,000. ce qui fait 41% d'excédant sur l'année précédente. Le chiffre des assurances en force est de \$4,501,053.

C'est un chiffre d'augmentation plus fort qu'aucune autre compagnie n'a pu en accuser durant l'année.

Les recettes en argent ont été de \$161,809. dont \$148,005. pour de nouvelles primes. Les déboursés ont été de \$104,245. y compris \$16,300. pour réclamations mortuaires, ce qui représente que 50.0% de l'expectative. L'actif total est de \$488,000., soit \$65,836 d'augmentation.

La Provinciale-Vie possède également, pour l'avantage des porteurs de ses Polices, une section d'assurance contre les accidents; des indemnités hebdomadaires sont données pour un extra de prime. Une combinaison de cette nature est désirable, parce que si l'assuré devient invalide, la compensation pour l'accident ou la maladie, lui permet de conserver sa Police en vigueur et de protéger sa famille s'il vient à mourir; alors que, faute d'une précaution de ce genre, la Police-vie (si l'assuré est devenu invalide et conséquemment incapable de gagner sa vie), est souvent rachetée ou abandonnée en un temps où le besoin s'en fait le plus sentir.

Jusqu'ici la Compagnie a payé aux porteurs de ses Polices la somme de \$77,630.00 en indemnités de maladies et d'accidents.

La Provinciale-Vie fut fondée en 1910 par son Directeur-Gérant actuel M. Jean Taché qui, en pilote expert, a bien guidé sa barque vers le bon port.

Jusqu'ici cette compagnie a limité ses opérations à la Province de Québec.

Toutes COMMANDES exécutées promptement dans toutes les parties de la ville sans frais extra. AUX PLUS BAS PRIX

Les commandes par le téléphone sont promptement exécutées.

DUFORT & BEAUDOIN

Importateurs et Marchands de
CHARBON
de toutes sortes.

BOIS, GRAINS ET FOIN

EN GROS ET EN DETAIL

1402 AVENUE HOTEL DE VILLE.

Tél. St-Louis 5742-1457

MONTREAL

BANQUE DE MONTREAL

Capital versé: \$16,000,000

Etablie il y a 100 ans (1817-1917)

Surplus: \$16,000,000

Profits indivis: \$1,664,893.

Total de l'actif: \$403,980,236.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: Sir Vincent MEREDITH, Bart.,
Vice-président: Sir Charles Gordon, K.B.E.

M. R. B. Angus,
M. H. R. Drummond
Major Herbert Molson, M.C.,
M. G. B. Fraser

Lord Shaughnessy, K.C.V.O
M. D. Forbes Angus
M. Harold Kennedy
Colonel Henry Cockshutt

M. C. R. Hosmer,
M. Wm. McMaster,
M. H. W. Beauclerk
M. J. H. Ashdown

Siège social: MONTREAL.

Sir Frederick Williams-Taylor, gérant-général.

Succursales et agences dans tout le Canada et à Terre-Neuve;
à l'étranger: Londres, Angleterre,
New-York, Chicago, Spokane, Etats-Unis.

AFFAIRES GENERALES DE BANQUE

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL AUTORISE	\$10,000,000
CAPITAL VERSE ET FONDS DE RESERVE	\$7,700,000
TOTAL DE L'ACTIF, AU-DELA DE	\$45,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président; l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque, A.-W. Bonner.

Beaudry Leman, Gérant général.

Yvon Lamarre, Inspecteur; J.-C. Thivierge, Contrôleur.

F.-G. Leduc, gérant, bureau 95 rue S.-Jacques;

Siège Social: MONTREAL.

187 Succursales et Agences au Canada.

42 Bureaux de Quartiers.

La Banque émet des Lettres de Crédit Circulaires et Mandats pour les voyageurs, payables dans toutes les parties du monde, ouvre des crédits commerciaux, achète des traites sur les pays étrangers; vend des chèques et fait des paiements télégraphiques sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux du change.

La Banque des Marchands du Canada

FONDEE EN L'AN 1764

Capital versé - - - \$7,000,000

Réserve et profits indivis - 7,421,292

Siège social: 205, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, Président. K. W. Blackwell, Vice-Président.

Thos. Long, Lt.-Col. Ballantyne, A. J. Dawes

Andrew A. Allan, Lt. I. Cairns, A. B. Evans

F. Robertson, F. Orr Lewis, F. Howard Wilson

E. F. Hebdén, Thos. Ahearn

Lt.-Col. Jas. R. Moodie

E. F. Hebdén, Directeur-gérant

D. C. Macarow, Gérant-général.

T. E. Merrett, Surintendant des succursales et insp. en chef.

Succursales dans la ville: 1255, rue Sainte-Catherine

Est; 320, Sainte-Catherine Ouest; 1319 Boulevard

Saint-Laurent; 1866 Boulevard Saint-Laurent; 672

rue Centre, et Coin St-Denis et St-Zotique, Verdun,

Notre-Dame de Grâce, Maisonneuve.

CETTE BANQUE

Transige des affaires de banque en général, émet des crédits commerciaux négociables en Chine, au Japon et ailleurs, des lettres de crédit pour voyageurs valables dans toutes les parties du monde, des mandats payables sans frais dans toutes les banques du Canada.

Grâce à nos 233 succursales réparties entre l'Atlantique et le Pacifique, nos facilités pour la transaction des affaires sont inégalables.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On reçoit des dépôts de \$1.00 en montant; on paye le taux d'intérêt le plus élevé.



BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Capital autorisé: \$2,000,000. Capital versé et réserve: \$1,700,000.

SIEGE SOCIAL: 7 ET 9 PLACE D'ARMES.

Total de l'actif au 30 décembre 1916: \$18,414,464.20.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Président: Hon. H. Laporte, C.P., président de Laporte Martin (Ltee) M. G. M. Bosworth, Vice-Président Canadian Pacific Railway Co.
Vice-Président: M. W. F. Carsley, capitaliste. Hon. Alphonse Racine, président de Alphonse Racine, (Ltee).
Vice-Président: M. Tancrède Bienvenu, administrateur de Lake of the Woods Milling Co. M. L. J. O. Beauchemin, président de la Librairie Beauchemin, (Ltee).
M. Martial Chevalier, Dir.-Gén. du Crédit Foncier Franco Canadien.

BUREAU DE CONTROLE.

(Commissaires Censeurs)

Président: Hon. Sir Alexandre Lacoste, C.R., Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président: Docteur E. P. Lachapelle, administrateur du Crédit Foncier Franco Canadien.

Hon. N. Pérodeau, N. P., Ministre sans portefeuille du Gouvernement de Québec.

BUREAU CHEF.

Directeur-gérant général: M. Tancrède Bienvenu. M. J. A. Turcot, secrétaire.

MM. M. Larose, inspecteur en chef; Alex. Boyer, inspecteur. Chef du bureau de crédit: M. C. A. Roy.

84 succursales dans les provinces de Québec, Ontario et Nouvelle-Brunswick.

Emission de lettre de crédit circulaires payables dans toutes les parties du monde. Ouverture de crédits commerciaux.

Cette Banque est la seule au Canada dont les fonds, déposés à son département d'Épargne, soient contrôlés par un Comité de censeurs qui examine mensuellement les placements ainsi faits.

Beurre
 Crème douce
 Crème à la
 glace

MONTREAL DAIRY CO. LTED

CULTIVATEURS

Nous achetons

la crème provenant de vos séparateurs à mains.

290 Avenue Papineau
 MONTREAL

Graines de Semence,
 Plantes, etc.

Mon nouveau catalogue français (le plus complet du pays) pour graines de légumes, fleurs, gazon, arbres d'ornementation et à fruits, arbustes, rosiers (85 variétés) etc., etc.

sera prêt en janvier 1918

Je vous l'adresserai, sur demande. S. V. P. me donner votre adresse, Tél. Main 3086, aujourd'hui.



GLOXINIA.

ARTICLES POUR VOLAILLES, TOUTES ESPECES

HECTOR L. DERY

21 et 23 NOTRE-DAME EST

MONTREAL

Maison FILIATRAULT

IMPORTATEUR

TAPIS



Bruxelles, Wilton, Oriental, Tapisserie, Axminster, Japonais, Jute, Fibre, Coco et Nattes en Coco.

PRELARTS

Canadien, Anglais, Ecosais, Incrusté (Inlaid), Marqueterie, Liège très épais (jusqu'à 6 verges de largeur).

IMPORTATION DIRECTE

RIDEAUX,

MERCERIE,

HABITS, ETC.

Maison Filiault

429-433 Boul. St-Laurent.

Tél. Est 635 — St-Louis 5136 MONTREAL



Répondez PROMPTEMENT à votre téléphone. Ne commencez pas en disant: "Hello!"

En répondant dites de suite votre nom: "Blank et Cie., c'est M. Hall qui parle".

La Compagnie Canadienne du

Téléphone Bell

"Un bon service — notre sincère intention"